

# HISTOIRE

D E S

O U V R A G E S

des

S C A V A N S,

Par Monfr. B \* \* \* \*

*Docteur en Droit.*

Mois de MARS AVRIL

& M A Y 1692.



A R O T T E R D A M,  
Chez REINIER LEERS,  
M D C X C I I.

*Avec Privilege de Nosseigneurs les Etats  
de Hollande & de West-Frise.*

# HISTOIRE

DES

## OUVRAGES

des

### SCAVANS.

Mois de MARS 1692.

#### ARTICLE I.

*De la situation du Paradis Terrestre, à Messieurs de l'Academie Françoisé. Par Messire Pierre Daniel Huet nommé à l'Evêché d'Avranches, de l'Academie Françoisé. A Paris chez Jean Anisson 1691. 12. pagg. 240. Et se trouve à Rotterdam chez Reinier Leers.*

**L**A situation du Paradis Terrestre a été jusqu'icy fort inconnuë. Non seulement les premiers hommes ne firent point d'effort pour rentrer dans ce lieu délicieux dont leur pere avoit été chassé, & duquel Dieu leur avoit fermé la porte par le ministère d'un Ange; mais

N 2

on



A ROTTERDAM,  
Chez REINIER LEERS,  
M D C C X I I.



on ne voit pas qu'ils eussent conservé quelle tradition sur ce sujet, ni qu'ils aient tâché de le connoître. Moÿse nous en a fait la description, mais elle est courte, & le changement des noms que les fleuves qu'il designe ont portez la rend ambiguë. Les Theologiens & les Critiques disputent depuis long-tems sur les paroles de Moÿse, sans pouvoir s'accorder, & rien ne fait mieux voir la difficulté de cette matiere, que la difference des sentimens qu'on y a formez. Mr. Bochart qui possedoit parfaitement les antiquitez Orientales, y avoit travaillé long-tems, mais son ouvrage s'est perdu, ou bien il ne l'avoit pas fini. On ne peut avoir d'autre idée de son sentiment, que celle qu'il a semée dans ses autres écrits, qui ne paroît pas uniforme; puis que tantôt il le place auprès de Babylone, & tantôt il le met sur les bords du Tigre & de l'Euphrate, joints ensemble dans la Chaldée, entre la ville d'Apamée & le Golphe Perifique. Mr. l'Evêque d'Avranches, qui a eu d'étroites liaisons avec ce grand homme, a laissé couler vingt-quatre ans depuis sa mort, attendant qu'on deterrât l'ouvrage qu'il avoit promis, & dont le Phalag ne sembloit être qu'une suite. Mais voyant qu'il ne paroïssoit rien de cette part, il a cru qu'il étoit en droit de publier ce Traité, dans lequel il designe d'une maniere nette & précise l'endroit

où Dieu plaça le premier homme. Il suit Moÿse pas à pas, & en expliquant les paroles de cet Ecrivain Sacré, il prouve que le Paradis Terrestre étoit situé sur les bords du fleuve, que produit la jonction du Tigre & de l'Euphrate, & qu'on appelle aujourd'hui le fleuve des Arabes; entre cette jonction, & la division que fait ce même fleuve avant que d'entrer dans la mer Perifique. Ce fleuve avant que de se jeter dans la mer fait quelques detours, & quelques courbures: il en fait une fort grande vers l'Occident, & ensuite il revient vers l'Orient, & c'est sur cette courbure, du côté de l'Orient, que Mr. Huet place le Paradis Terrestre, à trente-deux degrez trente-neuf minutes de latitude Septentrionale, & à quatre-vingt degrez de longitude, selon la delineation d'Agathodæmon, à peu près là où il place l'Aracca, qui est l'Erec de l'Ecriture. Examinons cecy un peu plus particulièrement.

Moÿse dit que Dieu avoit planté un jardin en Eden du côté de l'Orient, qu'un fleuve sortoit d'Eden pour arroser le jardin, & qu'il se divisoit en quatre têtes. Mr. Huet pretend qu'E en est un nom de lieu; & une province qui s'étendoit au dessous, & peut-être même au dessus de la jonction du Tigre & de l'Euphrate, & qu'elle occupoit une grande partie de cette region, qui fut depuis appellée Babylone. Ce nom luy ayant été donné à cause



de la fertilité & de la beauté de son terroir, comme en effet on a souvent appelé depuis du même nom les lieux qui avoient quelque agrément. Le Prophete Amos l'a donné à un Paradis bien différent de celui de Moÿse, puis que c'étoit une vallée de Syrie, située entre le Liban & l'Antiliban, dont Damas étoit la capitale: & ce lieu étoit en effet si beau, qu'on a cru que c'étoit là qu'il falloit chercher le Paradis Terrestre. On trouvoit dans le voisinage une ville nommée Paradis, célébrée par Plin & par Ptolomée: on pretendoit même y trouver le lieu où Cain avoit tué son frere, & celui où le premier homme avoit été créé. Moÿse semble assez faire voir que l'Eden étoit une province, puis qu'il remarque que ce fut dans Eden que Dieu planta le jardin, & que c'étoit d'Eden que sortoit un fleuve pour l'arroser. Cette province s'étendoit des deux côtés du fleuve, & confinoit à la Susiane; ainsi la region qui étoit au delà du fleuve pouvoit être appelée Orientale: & c'est sans doute de ce côté-là qu'étoit situé le Paradis Terrestre, puis que Moÿse assure que Dieu planta le jardin du côté de l'Orient. Le fleuve qui divisoit cette province étoit celui des Arabes, qui formoit quatre branches, dont les deux premières étoient le Tigre & l'Euphrate, & les deux autres sont le Phison & le Gehon, qui se jettent dans la mer Persique, & dont les

noms

noms obscurs & changez forment icy la principale difficulté.

Josèphe a cru que le Phison étoit le Gange. Quelques Peres l'ont suivi: & les Indiens se sont fondés sur cela pour croire que cette riviere est sainte, qu'elle efface les pechez de ceux qui s'y baignent, & qu'elle les sauvera après leur mort, si l'on y plonge leurs corps. Du moins il est certain que le Gange roule de l'or dans son sable, qu'on y trouve des pierres précieuses, & que les Royaumes qui sont sur la côte Occidentale du Golphe de Bengale, où le Gange se decharge, sont fort abondans en perles. On sent bien qu'il y a une distance infinie entre la source du Gange & celle des autres fleuves, & qu'ainsi on fait le Paradis presque aussi grand que la terre. Mais pour se delivrer de cette objection, on a recours à des conjectures ou à des miracles, refuge ordinaire de ceux à qui la raison ne fournit point de defence; & qui est un moyen sûr pour soutenir les opinions les plus bizarres. D'autres ont cru avec plus de vraisemblance que c'étoit le Phase, si renommé par la conquête de la Toison d'Or. Sa source n'est pas si éloignée de celles du Tigre & de l'Euphrate. On y trouve de l'or, on y trouve des perles, quoy que fort rouffes; mais on n'y voit point de pierres précieuses, & la Colchide ne peut jamais faire le pays de Chavilah.



Selon Mr. l'Evêque d'Avranches, le Phison est le canal Occidental que forment le Tigre & l'Euphrate, lors qu'ils se divisent après s'être joints. En effet Moÿse écrivoit son Pentateuque dans l'Arabie Pierreuse; & il est naturel qu'en décrivant les quatre branches du fleuve qui arrosoit le jardin, il ait parlé d'abord du canal qui étoit le plus proche de luy. Ce canal le plus proche de l'Arabie Pierreuse est l'Occidental, il y a donc toute apparence que le Phison dont Moÿse parle d'abord est ce canal Occidental, qui tombe dans la mer Perfique. D'ailleurs on demeure d'accord, que le nom qui est donné à ce canal vient d'un terme qui signifie regorger & se répandre; ce qui convient admirablement au Phison; car les marées sont si violentes dans cette extrémité du Golphe Perfique, que nonobstant les digues elles ne laissent pas d'entrer fort avant dans les terres, qui sont fort basses. Ce qui devoit arriver encore plus souvent du tems de Moÿse, où l'on n'avoit encore rien opposé à de si violents débordemens. Enfin les caractères que Moÿse donne à ce premier fleuve, conviennent parfaitement au canal Occidental dont nous parlons: car il doit arroser la terre de Chavilah, où se trouvent l'or, les perles, & les pierres précieuses. On trouve dans la Genese deux Chavilahs l'un fondateur de la nation qui habite le Chau-

Chaulan, situé sur la côte Orientale du Golfe Arabique, à l'Occident de l'Arabie Heureuse, qui n'a aucun rapport avec le Paradis Terrestre que nous cherchons; l'autre fils de Chus, qui donna son nom à la terre qui borne le Golphe Perfique, & qui s'étendoit vers le Midy le long de la côte Occidentale de ce Golphe jusques vers le Catif. Les Auteurs profanes ont connu les habitans de cette province, & les ont appellez Chaulothéens, Chaulaliens, &c. noms qui derivent manifestement de celuy de Chavilah, comme l'ont reconnu les plus sçavans hommes de ce siècle. On sait d'ailleurs qu'on trouvoit dans l'Arabie de l'or naturel, d'une couleur sive que'elle ressembloit à l'éclat du feu, & si pur qu'il n'avoit besoin ni de coction, ni de raffinage pour être purifié: il étoit même si abondant en quelques endroits qu'on l'estimoit moins que l'argent, le cuivre & le fer. L'Ecriture confirme cette idée qu'on a des richesses de l'Arabie, par ce qu'elle nous dit des presens que la Reine de Saba fit à Salomon: & soit que par le Bdellium on entende une gomme aromatique, ou des perles, on les trouve dans cette region. Car il n'y a point de lieu où l'on en pêche de si belles, ni en si grande abondance, que dans la mer qui bat les côtes de Chavilah, & là où conduit l'embouchure du Phison. Enfin le Prophete Ezechiel nous assure, qu'il y avoit

N 5



là autrefois beaucoup de pierres précieuses, puis qu'il les met avec l'or & les aromates précieux, dont les Arabes trafiquoient avec les marchands de Tyr.

Le second fleuve qui sortoit du Paradis Terrestre c'est le Gehon, qu'on a cru être le Nil, si fameux chez les Egyptiens: car non seulement ils l'adoroient comme le plus grand des Dieux sous le nom d'Osiris, non seulement ils avoient institué en son honneur la plus grande de leurs fêtes; mais ils s'imaginoient qu'il descendoit du Ciel. Les Juifs & les Turcs les ont crus sur leur bonne foy: & comme la source de ce grand fleuve leur étoit inconnue, ils se sont facilement persuadez qu'elle avoit quelque chose de divin. Il est vray qu'on pouvoit dire en quelque façon qu'il sortoit du sein de Jupiter, puis que son débordement n'est causé que par les pluies, dont les Payens croyoient que Jupiter étoit le dispensateur. Ou bien ils pouvoient dire que ce fleuve sortoit du Ciel, parce qu'ils croyoient qu'il venoit du Paradis Terrestre. Les Brachmanes en disent autant du Gange, & l'appellent une riviere celeste. Mais sans nous arrêter à tout ce que les anciens ont dit à l'avantage du Nil, ni même à l'autorité de Joseph, qui a cru que ce fleuve avoit emprunté son nom d'un terme qui signifie *luire*, faisant voir par cette fausse étymologie qu'il n'étoit pas versé dans la langue Hebraïque; il

il suffit de remarquer que le Gehon passoit dans le pays de Chus, avant que de se jeter dans le Golphe Perlique, & ce pays de Chus est la Sufiane, qu'on appelle aujourd'hui Chuzestan; & les habitans du pays l'appellent simplement Chaz. Si l'on en croit Marius Niger, elle est nommée Cutha dans le livre des Rois. & c'est là que Salmanasar transporta une colonie, qui alla habiter le pays de Samarie, & des dix tribus d'Israël, qu'il avoit fait passer ailleurs: & cette nouvelle Peuplade, continué depuis sous le nom des Samaritains, retint celuy de sa premiere origine, puis que ces nouveaux habitans de Samarie furent appelez Cutheens. Si le pays de Chus est la Sufiane, il est aisé de conclurre que le Gehon est le canal Oriental, que forment le Tigre & l'Euphrate par leur separation; lors qu'ils vont se jeter dans la mer. Ainsi nous decouvrons peu à peu la situation du Paradis Terrestre; puis qu'on y connoît déjà les deux branches du fleuve qui en sortoit.

La troisieme c'est le Tigre, que Moïse appelle *Chiddekel*. C'est icy qu'il faut avoir recours à l'etymologie, pour montrer que de ce terme Hebreu s'est formé le nom de Tigre. On remarque que la premiere lettre est une forte aspiration, qui est tombée comme cela arrive souvent; après ce retranchement il ne reste plus que *dekel*, dont le *k* s'est changé en *g*, & l'en



r; ainsi s'est formé le mot de *teger*, auquel les Grecs donnant le tour & l'inflexion de leur langue, ils en ont fait *Tigris*. Mr. Huet produit divers exemples de semblables changemens; d'où il conclut que le Chiddekel de Moÿse, est le Tigre des Auteurs profanes.

Reste l'Euphrate, assez connu pour n'avoir besoin d'aucun caractère particulier, & qui au contraire sert à trouver les autres fleuves, que Moÿse a indiquez. Mr. Huet ayant decouvert ces quatre branches, conclut que le Paradis Terrestre étoit situé sur le fleuve des Arabes, lors qu'il fait un retour vers le Midi. Calvin avoit avancé la même opinion, mais avec cette différence, qu'il n'avoit aucun égard à cette courbure Meridionale du fleuve des Arabes, qu'il avoit placé le Gehon à l'Occident, & le Phison à l'Orient, ce qui rend la découverte en quelque façon nouvelle, qui de plus est enrichie de cette vaste érudition, qui regne ordinairement dans les écrits de Mr. L'Évêque d'Ayranches.

## ARTICLE II.

*De Antiquis Monachorum ritibus libri quinque: collecti ex variis Ordinariis, Consuetudinariis, Ritualibusque MSS. ex antiquis Monachorum Regulis, ex diversis sanctorum Actis, Monasteriorum Chronicis, & Historiis, aliisque probatis Auctoribus permultis. Studio & curâ Edmundi Martene, Presbyteri & Monachi Congregationis S. Mauri, Ordinis S. Benedicti. C'est-à-dire, Traité des anciennes Observances des Moines. Tom. I. & t. II. 4. pagg. 902. Lugduni, sumptibus Anisson, Poſuel, &c. 1690. Et se trouve à Rotterdam chez Reinier Leers.*

Il y a des gens qui se font un devoir de recueillir les épis après la moisson, & qui laissant aux autres le soin de faire des remarques importantes, descendent dans l'examen d'une infinité de choses qu'on a négligées. Le P. Martene est de ce nombre. Les Critiques ont fait mille recherches sur l'origine des Moines, & sur leur discipline, & cela a fait la matiere de quantité de Volumes; mais on n'est point encore entré dans le detail des plus menus devoirs de la Regle Monastique, & dans l'examen des Regles qui les ont prescrits. C'est ce que fait aujourd'hui ce Religieux Benedictin: il examine d'abord



si les Moines doivent se lever précisément lors que mingit sonne, ou s'ils peuvent donner encore quelques momens au sommeil, & à la paresse. Il compte neuf manieres dont on se seroit pour éveiller les dormans. La plus civile étoit celle que le Maître a preferit dans sa regle, par laquelle deux Freres doivent s'approcher avec respect du lit de l'Abbé, & après avoir repeté doucement ses paroles du Pseaume, *Seigneur tu ouvriras mes lèvres, & ma bouche annoncera ta louange*, ils tirent les pieds de l'Abbé, & l'obligent à se lever. Les Moines éveillent alloient à l'Eglise; ils faisoient les prieres; & ensuite ils s'apliquoient au travail avec un profond silence, ou s'ils le rompoient ce n'étoit que pour chanter des Pseaumes. Nous ne pretendons pas entrer dans un detail exact de toutes leurs observances, qui ne peut être utile qu'à ceux qui sont engagez dans cette profession, & qui veulent savoir sur quelle autorité sont fondez les devoirs qu'on leur impose. On le peut aisément, car on trouve icy de continuelles citations des Regles Monastiques. On y voit même les differencés qui se trouvent entre quelques Monasteres. Contentons nous d'en remarquer quelques unes, sur les parties les plus importantes de la Religion. Lors qu'on lit l'Evangile à la Messe, les Moines du Mont Cassin jettent

leurs

leurs chandees à terre: on les éteint quand l'Evangile est lu, parce que Jesus-CHRIST ayant été sacrifié, tous les types & les ceremonies de la Loy, representées par les chandees & par les chandeliers, doivent cesser. A même tems on encense le Diacre; cependant s'il a fait quelque faute dans la lecture, il est obligé de se tourner du côté de l'Orient, & de faire quelque satisfaction; ce qui est encore particulier à ce Monastere. On ne lisoit point autrefois le Symbole dans le Canon, comme on fait aujourd'hui; & même Bernon Abbé de Rikow en Allemagne, remarque que l'Eglise Romaine ne le lisoit point encore de son tems; parce qu'elle se pretendoit infaillible, & que cette lecture n'étoit ne esfaire qu'aux Eglises, qui avoient été deshonorées par quelque heresie; la repetition du Symbole étant une espee de reparation qu'on faisoit à Dieu. Ceux qui le lisoient n'étoient pas assis, comme c'est aujourd'hui la coutume; le Pape même avoit defendu de le reciter autrement que debout: mais les anciens usages s'abolissent peu à peu. C'est ainsi, que les Oblations si celebres dans l'ancienne Eglise se sont ancanties peu à peu: elles subsistoient encore à la fin du quatorzième siècle, dans le Monastere de S. Germain des Prez; & le P. Martene produit une regle d'un de ses Abbez, qui ordonne qu'on les continue.

Mais



Mais enfin on a changé cette coutume, & quelque tems après il ne fut pas même permis aux laïques, de faire les Hosties qui devoient être consacrées. On fait aujourd'hui une consécration différente pour le pain & pour le vin, mais autrefois dans le Monastere de Cîteaux, le Prêtre tenoit la Patene d'une main, & le Calice de l'autre, pour les consacrer à mêmes tems. Il y avoit sur tout des regles severes, pour empêcher qu'on ne gardât les Hosties consacrées plus de sept jours; de peur que contractant quelque humidité elles se pourrissent, & ne fissent mal au cœur du malade. Lors que la semaine étoit écoulée le Diacre alloit querir les Hosties consacrées, precedé d'un Soudiacre qui les encensoit continuellement, l'on devoit tellement regler sa marche, qu'on pût mettre le corps de J. CHRIST sur l'Autel, dans le moment que le Prêtre recitoit ces paroles, *Il a été fait homme*. Il y a des Rituels, comme ceux du Mont Cassin, où l'on ne trouve pas une seule trace du Canon de la Messe, dont tous les termes ont été depuis si solennellement marquez. Ce qui fait conjecturer, qu'en effet on laissoit à la liberté des Eglises & des Monasteres, de choisir pour la consecration les termes qui leur paroissoient les plus propres; ce qui étoit fondé sur l'ancienne Tradition; puis que Gregoire le Grand assure, que les Apôtres consacroient par

la

la seule Oraison Dominicale. Le Cardinal Bona veut qu'on efface des Ecrits de ce Pape le terme de *seule* qui l'embarresse; mais comme il le fait sans l'autorité d'aucun manuscrit, il est permis de rejeter sa correction. Revenons aux differences qui se trouvent entre les anciennes coutumes & les modernes. Ceux de Cîteaux n'élevoient point l'Hostie après la consecration, afin qu'elle fût adorée par le peuple: ce ne fut que dans le trezième siècle, qu'ils firent ordonner par un de leurs Châpitres generaux que desormais cette elevation se feroit, & que le peuple & les Moines seroient avertis au son de la Clochette de se jeter à terre pour adorer, excepté ceux qui étoient dans le Dortoir. On croyoit alors qu'il falloit être present au Chœur, & à la consecration de l'Eucharistie pour adorer, ce qui n'est pas aujourd'hui necessaire. Le P. Martene avoue que les Moines ne celebrieroient point la Messe tous les jours: si quelques uns plus devots & plus saints le faisoient, les exemples en étoient rares. Il produit même des Constitutions assez anciennes qui le defendent: mais aujourd'hui c'est un ordre d'offrir tous les matins \* *je ne sçay si c'est qu'on ait plus de Religion & de piété que les anciens*. Je n'en sçay rien non plus; cependant il semble que les anciens avoient plus de zèle & d'ardeur pour Dieu

\* Pag. 206.



Dieu qu'on n'en a dans ces derniers tems, où la pieté s'est refroidie : mais ils avoient moins de veneration pour ce Sacrement. On nous raporte icy toutes les precautions que les Moines ont prises, pour l'honorer plus particulièrement. Ils avoient soin que l'Hostie fût composée de grains de froment choisis l'un après l'autre. Le valet qui portoit ce froment au Moulin devoit être chaste, revêtu de l'Aube & de l'Amict; laver l'une & l'autre meule, & la couvrir de courtines, étendant ainsi leur veneration jusqu'à la matiere dont le corps de J. CHRIST devoit être formé, & jusqu'aux meules du Moulin. Les femmes se mêloient quelquefois de faire les Hosties : on en voit un exemple incontestable dans les miracles de S. Vandregifile, qui avoit guéri une femme à condition qu'elle n'aprocheroit point du feu. Elle crut que cette condition qui luy étoit imposée, ne regardoit point le ministère de l'Eglise, ni le service de Dieu : elle voulut faire cuire les Hosties, mais Vandregifile qui n'avoit point fait d'exception, se vangea du mépris qu'on avoit fait de sa loy ; & cette femme sentit aussi-tôt les nerfs de sa main droite qui s'accourcissoient. On a changé cette coutume de faire cuire les oublies par des femmes, ou par des laïques ; & même on deterre \* icy un Auteur du quinzième siècle, qui

\* Bernardus Tergensensis.

qui doute si une oublie faite par la main d'un laïque peut former la matiere de l'Eucharistie, & qui condamne severement ceux qui les ofrent avec connoissance ; s'outenant qu'il vaudroit mieux ne dire jamais la Messe, que de commettre un crime si damnable, & de donner au peuple l'occasion d'être idolâtre. Ce ministère appartient desormais au Prêtre, au Diacre, & à quelque Frere Convers, qui après avoir lavé leurs mains, & peigné leur tête, s'appliquent à ce travail. L'un jette sur la farine de l'eau très-froide, afin que les Hosties soient plus blanches, les autres les pétrissent & les forment, & le Frere Convers ayant les mains gantées, tient le fer où elles cuisent, & ensuite on les réforme. On garde un profond silence pendant qu'on est occupé à ce travail, excepté à Clugni où l'on chante quelquefois des Pieumes, & quelquefois les Heures de la Vierge. Lors que le travail est fini on examine ces Hosties ; on voit si elles sont solides, fermes, rondes, sans tache, sans aucune fente : on a dans la suite la même precaution pour le vin, & pour l'eau : on regarde si le vin est pur, & s'il n'est point acide ; on examine si l'eau est nette, & nouvellement puisée. On prend garde qu'il y ait assez de vin pour faire nager la troisième partie d'une Hostie, & une si petite quantité d'eau qu'elle puisse être engloutie par le vin ; car autrement l'eau ne pourroit être transub-



transubstantiée, puis que c'est le vin qui doit faire la matiere du sang de J. CHRIST. Ceux qui ont travaillé à faire les Hosties, ne mangent point pendant tout le jour avec le reste des Moines, mais avec les valets: cependant on les recompense de leur application par quelque rafraichissement. C'est avilir la Religion que de la faire dependre de toutes ces precautions: & la Loy de Moyse, dont le joug étoit insupportable, n'étoit point chargée d'un si grand nombre de minuties, bien qu'elle fût destinée pour des esclaves qu'on vouloit accabler, afin d'exciter en eux des desirs plus ardens pour le Messie, qui les en devoit delivrer. Cependant ce sont-là les Observances des plus anciens Monasteres; & même toutes ces precautions ne sont rien, en comparaison de celles qu'on a prises sur tous les accidens qui peuvent arriver à l'Hostie. Un Moine qui n'a pu dormir la nuit, parce qu'il pensoit à quelque affaire importante, ne doit point dire la Messe; s'il consacre sur un Autel qui n'a point été benit, il doit jûner au pain & à l'eau: s'il touche l'Hostie de l'un des doigts qui n'a point été consacré, il doit s'en confesser & en faire penitence; s'il laisse tomber une mouche, ou quelque araignée dans le Calice, comme on ne peut les avaler sans se donner la mort, ou s'exposer au peril de vomir le sang de J. CHRIST, il faut brûler cet animal; mais le

le Prêtre à qui le malheur est arrivé, doit subir une peine qui dependra du jugement de son Abbé; si le sang de J. CHRIST tombe sur le Corporal, il faut en faire l'ablution, & boire cette ablution; s'il tombe sur du foin, il faut le brûler, & en garder les cendres; s'il tombe sur le pavé, il faut le gratter avec beaucoup de soin, & punir le Prêtre qui est coupable d'une si grande negligence; il doit paroître devant le Chapitre nud jusqu'à la ceinture, recevoir un certain nombre de coups, jûner, & le Chapitre même doit reciter à genoux quelques Pseaumes Penitentiaux, pour l'expiation de ce peché. On ne voit point de semblables precautions dans l'ancienne Eglise; il seroit difficile de trouver la raison de cette difference. Si les Peres ont manqué de veneration pour le corps de J. CHRIST, comment peut-on vanter leur pieté, & prendre leur conduite pour regle de la nôtre? D'un autre côté il est étrange, que le corps & le sang de JESUS-CHRIST ait été douze ou treze cens ans, exposé à des accidens qui sont aujourd'hui tant d'horreur, sans qu'on ait seulement pensé à y apporter aucun remede. Mais ce n'est pas icy le lieu de faire ces reflexions. Le P. Martène rapporte avec la même exactitude tout ce qui regarde les autres devoirs des Moines dans tous les tems de l'année.

Comme ce detail pourroit être ennuyeux à ceux qui ne s'interessent pas dans



dans toutes ces Observances, & que peut-être nous n'avons été déjà que trop longs, je ne ferai plus qu'une remarque sur les Constitutions qui regardent les saignées. On n'est pas libre de le faire quand on le trouve à propos. L'obéissance ne seroit pas parfaite si elle recevoit quelque exception. On a donc marqué quatre mois de l'année, dans lesquels il est permis de se faire tirer du sang, sans qu'on le puisse faire dans un autre tems. On seroit content si du moins on avoit ces quatre mois entiers, mais il y a encore plusieurs jours prohibez, & ce sont tous ceux qui precedent un jûne.

## ARTICLE III.

*Adami Rechenbergi Liber memorialis Praelectionum Historicarum in Academia Lipsiensi.* C'est à dire, *Leçons sur l'Histoire.* Lipsiæ impensis Joh. Gleditsch. 1691. 8. pagg. 464. Et se trouve à Rotterdam chez Reinier Leers.

LE monde est rempli de recueils d'histoire universelle, mais il ne laisse pas d'être nécessaire d'en faire de nouveaux, qui reveillent la curiosité des lecteurs, & qui nous obligent à repasser souvent sur des choses dont la memoire nous échape. Plus ils sont courts, plus ils sont utiles & commodes, parce qu'on voit d'un même coup d'œil tout ce qui s'est passé dans l'U-

nivers,

nivers, & qu'on rappelle en un moment ce qui nous a coûté beaucoup de tems à lire dans d'autres ouvrages. Mr. Rechenberg s'est proposé cette methode: il passe légèrement sur toutes les Histoires anciennes, & se contente d'en donner un abrégé fort succinct. Il s'étend un peu davantage sur l'Empire d'Allemagne, que Charlemagne fonda. Sa race s'étant éteinte, Conrad premier Duc de Thuringe fut élu; il se rendit fameux par la conquête de la Lorraine qu'il ajoûta à l'Empire. Henry Duc de Saxe luy succéda, selon les ordres qu'il avoit laissez en mourant. Il soutint parfaitement la gloire de l'Empire, gagna deux batailles rangées contre les Hongrois, qui ravageoient l'Allemagne: il imposa des tributs aux Danois & aux Sclavons qu'il avoit vaincus: il établit les Tournois inconnus auparavant, pour exercer la valeur des peuples & de la noblesse par les jeux militaires. Il fut le protecteur des loix: il tâcha même de reformer l'Eglise, où la simonie causoit de grands déordres. Son fils Otton premier luy succéda, qui remit les Papes dans l'obéissance; érigea divers Evêchez, auxquels il attacha la puissance séculiere. On connoît assez les divisions & les revoltes que les Papes exciterent dans la suite des tems, pour établir leurs usurpations & leurs droits tyranniques. Quelques-uns soutiennent qu'Alexandre III. ne mit pas le pied sur la



la gorge de l'Empereur Frederic Barbe-rouffe, afin de diminuer la honte que l'un & l'autre peuvent recevoir d'une action si dure; l'un de l'avoir fait, & l'autre de l'avoir souffert. Mr. Rechenberg le laisse dans le doute, mais il remarque que le Pape Celestin, après avoir mis la Couronne sur la tête de Henry VI. fils de Frederic, la jetta par terre d'un coup de pied, pour luy faire sentir qu'il avoit le pouvoir de donner & d'oter les Couronnes, quand il le trouvoit a-propos. L'Empire qui dependoit du choix des Electeurs a souvent changé de main & de famille: il a passé vers la fin du trezieme siècle dans celle de Rodolphe de Hasbourg, qui par ses vertus avoit attiré l'estime & le suffrage de tous les Electeurs. Il abolit l'usage de la langue Latine, que les Romains avoient établie, & l'Allemagne luy fait bon gré, de ce que dans tous les tribunaux il voulut qu'on parlât toujours Allemand, & que les loix mêmes fussent couchées en cette langue. Mr. Rechenberg après avoir rapporté tous ces changemens, des-cend aux derniers siècles, si seconds en revolutions, dont il tâche de donner quelque idée à ses disciples, par un recit exact & fort concis.

## ARTICLE IV.

Projet & Fragmens d'un Dictionnaire Critique. A Rotterdam chez Reinier Leers 1692. 8. pagg. 400.

" par Mr. Bayle

Voicy le livre que nous annonçames au mois de Novembre 1690. On commença peu après à l'imprimer, mais il survint d'autres occupations à l'Auteur qui l'obligerent à discontinuer ce travail: ainsi ce projet fut presque abandonné aussi-tôt qu'il eut été formé; il a été un an à l'abandon, après quoy les instances du Libraire ayant fait qu'on en a repris la pensée, on a dressé à la hâte & sur les premières matieres que le hasard a presentées, les articles dont on croyoit avoir besoin. L'Auteur explique dans une assez longue préface les raisons qui l'ont porté à publier par avance quelques morceaux, c'est que se desiant un peu de la maniere dont il ne seroit pas fâché d'ex-cuter son projet, il a cru devoir par prudence presentir le jugement du public, afin de corriger sa methode si les con-noisseurs la condamnent. Or il est infiniment plus commode de se regler sur leurs avis dans un Ouvrage qu'on a seulement envie de faire, que dans un Ouvrage déjà fait: il a donc voulu s'épargner la peine de travailler à une entreprise douteuse, & voir par le succès de l'ébauche qu'il

O

expose



exposé au jugement du public, s'il devra continuer, ou abandonner entièrement le dessein de ce Dictionnaire. Nous ne voulons prévenir personne sur la methode qui a été suivie dans ces Fragmens, mais nous croyons pouvoir dire que le plan general de cet Ouvrage sera approuvé de tout le monde. On y trouvera quelque chose d'une nouvelle invention, & d'un tour qui n'avoit pas été encore converti en Dictionnaire, quoy qu'il n'y ait peut-être point d'espece de livre qu'on ait tant diversifiée, & tant multipliée que le Dictionnaire; mais on y trouvera principalement un moyen commode de faire savoir aux Lecteurs, s'ils doivent croire ou ne pas croire les faits qu'ils rencontrent dans les livres: car voicy le but de ce Dictionnaire. On s'y propose de recueillir sous le mot SENEQUE, par exemple, tout ce qui s'est dit de faux de ce philosophe. Dès là chacun peut comprendre que si un tel recueil étoit fait, on n'auroit qu'à y consulter cet article, pour savoir ce que l'on devoit croire de ce qu'on liroit concernant Senèque dans quelque livre que ce fût, car si c'étoit une fausseté, elle seroit marquée dans le registre, & dès qu'on n'y verroit pas un fait sur le pied de fausseté, on le pourroit tenir pour véritable. Ainsi nous ne croyons pas faire une conjecture temeraire, en disant qu'il y a beaucoup d'apparence que le plan general de ce livre aura l'approbation du public,

public, & qu'on l'exécutera ou d'une maniere ou d'autre. Si jamais on l'exécute comme il faut, où sera l'homme qui ne veuille pas avoir un tel Ouvrage dans son cabinet? Ce sera la pierre de touche des autres livres, & comme un nouveau temple de Delphes bâti sur le Parnasse, où l'on pourra consulter un oracle plus sûr que celui d'Apollon, puis qu'il contiendra les arrêts definitifs que les plus savans Critiques ont prononcéz contre les faussetez des Auteurs, ou les preuves certaines qui les convainquent, tantôt d'avoir débité comme vray ce qui étoit faux, tantôt d'avoir débité comme certain ce qui ne l'est pas, ou comme incertain, ce qui est indubitable. Quel plaisir n'est-ce pas que d'avoir quand on veut un gros volume sous sa main, où l'on est assuré de trouver de telles choses à l'ouverture du livre? Cela ne peut manquer de plaire de quelque humeur que l'on soit. Aime-t-on la verité, on sera bien aise de l'apprendre jusques dans les moindres choses? Aime-t-on à connoître les fautes de son prochain, on sera bien aise de jeter les yeux sur un Ouvrage où elles seront ramassées à tas & à piles? Je ne dis rien des utilitez morales qu'un Dictionnaire Critique est capable d'apporter, & dont l'Auteur de ces Fragmens nous voudroit donner une grande idée: il ne tiendra pas à luy qu'on ne soit persuadé, qu'un tel Dictionnaire est fort capable



nable de contribuer à la sanctification de l'Auteur & des Lecteurs, parce qu'en érigeant autant de trophées à l'ignorance & à la mauvaise foy de l'homme qu'il y aura d'articles dans ce Dictionnaire, on montrera le néant des sciences qui enflent le plus nôtre vanité. Or des qu'on peut guerir l'orgueil de l'homme, on le delivre de la plus dangereuse maladie de l'ame, & de la plus opposée au chemin du Paradis. Ce qui a conduit nôtre Auteur à faire de semblables remarques, est qu'ayant eu la bonne foy de convenir que la decouverte de la plupart des faussetez historiques n'est en elle-même ni nécessaire, ni importante au public, il a néanmoins soutenu que selon l'usage & le goût établi dans l'Europe depuis plusieurs siècles, elle peut être apellée utile, à moins qu'on ne veuille aneantir comme des superfluites, presque toutes les sciences & tous les beaux arts. Mais comme les ennemis des belles lettres, parmi lesquels il n'y en a point d'aussi fiers, ni d'aussi redoutables que les Mathematiciens, ont de coutume de relever les autres sciences par les utilitez accessoires, qui en resultent du moins par accident, l'Auteur s'est cru obligé de leur montrer, que de ce côté-là les recherches historiques & critiques, ne sont point inferieures aux autres occupations de l'esprit. C'est pourquoy il leur a fait voir quelques utilitez de toute nature, même par

par raport à la Morale, qui peuvent resulter d'un travail tel que celui qu'il a projeté: en quoy il rend la pareille à ces Mathematiciens, qui disent que rien n'est plus propre que l'étude des Mathematiques à donner une grande idée de Dieu.

Je ne pretens pas marquer en detail la methode que cet Auteur a suivie dans l'ébauche qu'il doane de son entreprisé; il ne la marque luy-même qu'en peu de mots dans le corps de sa preface, aussi n'étoit-il pas nécessaire qu'il la marquât fort particulièrement, puis qu'il vouloit publier avec sa preface une vingtaine d'articles, dans lesquels chacun pourra voir de ses propres yeux comment l'Auteur s'y est pris. On fait bien lors qu'on parle d'une chose absente, d'en donner une description fort particularisée, mais rien ne seroit moins supportable que la conduite d'un pere de famille, qui s'étendrait en longs discours pour apprendre à ses amis comment sont faits, & comment sont habillez, sa femme, ses enfans, & ses domestiques, lors qu'il pourroit les faire tous venir en leur presence. Point de discours alors, il n'y a qu'à les faire passer à la montre. L'Auteur a donc pris le bon party, puis qu'il souhaitoit de savoir ce que l'on diroit de sa methode, de ne s'amuser pas à decrire par le menu les traits & l'ajustement de ses articles: il a beaucoup mieux fait d'en exposer quelques-uns à



la vûe de tout le monde, habillez & accommodez de la maniere qu'il luy a plu.

La plupart de ces articles sont personnels; mais puis qu'il y en a deux de réels, c'est à-dire comme il s'en explique à la page 297. qui n'appartiennent ni à des personnes, ni à des lieux, ni par consequent aux Dictionnaires Historiques & Geographiques, c'est une marque que l'Auteur veut étendre la jurisdiction de son Dictionnaire, non seulement sur les faussetez qui se rapportent aux hommes, & aux villes, mais aussi sur toutes autres, selon qu'il le trouvera à propos. Il y a donc apparence que son Recueil comprendra de ces faussetez philosophiques, qui sont certainement avérées, & qu'ainsi encore que son dessein ne soit pas de marquer sous le mot LUXE, par exemple, les erreurs que les Coperniciens imputent aux Arabes touchant sa grandeur & sa distance de la terre, ni plusieurs autres erreurs que les diverses sectes se reprochent mutuellement, il pourra néanmoins marquer comme un fait tres faux ce que divers peuples ont cru, & croient encore touchant la cause de ses éclipses. Il y a donc apparence que les deux articles réels qui se trouvent dans cet Ouvrage, l'un sur l'Hippomanes, l'autre sur le Jour, y ont été mis comme une prise de possession, par rapport aux faussetez qui sont hors de l'étendue des Dictionnaires Historiques & Geographiques: sans aller

aller plus loïn disons icy un mot sur chacun de ces deux articles.

On refute Mr. de Saumaïse à l'égard de l'hippomanes, sur ce qu'il a cru que Theocrite n'a point parlé d'une plante qui eût ce nom, mais d'une statue de bronze qui étoit auprès du Temple de Jupiter Olympien. Il faut passer legerement sur cette critique, de peur de donner dans des idées qui ne seroient pas assez delicates pour ce Journal, quoy qu'elles le soient peut-être, assez pour un Dictionnaire. Contentons-nous donc de dire, qu'on accuse icy de plusieurs meprises le grand Saumaïse, & que le Prince des Philosophes Aristote y est un peu effleuré, sans compter divers Auteurs de moindre volée. La plupart des fautes sur le mot Jour, regardent ou Pline ou Erycius Puteanus. Celuy-cy est accusé non seulement de plagiat, pour s'être attribué l'invention d'une ligne du point du jour, sur quoy un savant \* homme avoit déjà écrit avant luy, mais aussi d'avoir brouillé & confondu ce qui arrive à ceux qui font le tour du monde. S'ils retournent par l'Orient ils comptent un jour de moins, si par l'Occident, ils comptent un jour de plus: de sorte qu'il se peut faire que dans une même ville, il y ait en même tems des gens qui comptent le Dimanche 30. Janvier, & des gens qui comptent le Samedi 29. & des gens qui comptent le



Lundi 31. On verra icy divers éclaircissements sur ce sujet, que l'Auteur donne par occasion. Quant à Plin on le refute invinciblement, sur ce qu'il a dit de certains feux allumés sur de hautes tours, & qu'il pretend que l'on voyoit d'un lieu plus Oriental de neuf heures que ces tours. Il seroit difficile de représenter comment les matieres s'enchaînent icy l'une dans l'autre; le lecteur ira s'il luy plaît sur les lieux, & verra luy-même comment on conduit les enfilades. Je dirai seulement que l'on nous promet de bonnes tables Alphabetiques: jamais elles ne furent plus nécessaires que dans un Ouvrage comme celui-cy, car encore que les matieres de chaque article soient assez liées l'un à l'autre, il ne s'ensuit pas que le dernier soit de même nature que le premier. Il est même vray que quelquefois un rapport assez éloigné fait passer d'une chose à une autre. Par exemple l'Auteur nous a donné l'article de Comenius, le grand coadjuteur de Drabicius, il nous l'a dit: je donne beaucoup plus ample qu'il ne l'est dans le Dictionnaire de Moreri & dans celui d'Hofman. On croira sans beaucoup de peine à la vue du nom de Comenius au haut des pages, qu'on y trouve les mouvemens inquiets de ce personnage par rapport à Drabicius; mais on auroit de la peine à s'imaginer qu'on y trouve quelque chose

tou-

touchant un livre qui a paru cet hyver, sous le titre de *Fanua Cælorum reserata*, contre le Systeme de l'Eglise de Mr. Jurieu. Mais il faut tout dire, ce n'est point un Episode inseré dans le corps de l'article, c'est une pièce tout à fait à part & hors d'œuvre: c'est une remarque ajoutée à l'article, à propos d'un Ouvrage de Comenius qui a fait grand bruit, & qui a été traduit en toutes sortes de langues. Il est intitulé *Fanua linguarum reserata*. On m'avouera que si le lecteur veut trouver la remarque en question, il faut qu'il se fasse une espece de memoire locale qui porte sur le mot Comenius, car autrement on ne sauroit de quel côté se tourner. Le Libraire fera donc bien de s'aquiter de la promesse qu'il fait icy, de mettre autant de bonnes tables Alphabetiques qu'il en faudra dans le Dictionnaire Critique: car il y a beaucoup de mélange, & beaucoup de variété sous chaque mot, & ce sera sans doute ce qui empêchera le Lecteur de trouver trop longs les articles.

A juger de l'Ouvrage par ces Fragmens, il y aura de quoy contenter plusieurs sortes de goûts; il y aura des articles de Mythologie, où on épluchera ce qui concerne l'histoire fabuleuse des Dieux & des Heros du Paganisme. On en voit icy l'esquisse dès le commencement de l'Ouvrage, dans l'article d'Achille qui est le premier de tous, & d'une raisonnable longueur

O 5

pour



pour ne rien dire de pis. Il y aura des articles qui concerneront les familles de l'ancienne Rome, & qui marqueront les brouilleries de ceux qui confondent si souvent les personnes de même nom. On pourra juger de ce qu'on peut se promettre sur ce sujet par l'article de Cassius, que l'Auteur nous donne avec assez d'étendue, quoy qu'il n'ait point parcouru tous ceux qui ont porté ce nom-là. Il y aura des articles qui concerneront les hommes illustres, ou même les livres qui ont fait du bruit, & apparemment ce ne sera pas l'endroit le moins curieux de l'Ouvrage. On en peut voir icy un essai dans l'article du faux Junius Brutus, Auteur du livre intitulé *Vindicia contra Tyrannos*. On n'y oubliera point les Dames, qui ont fait parler d'elles ou en bien ou en mal, & ce ne sera point impunément que les Dictionnaires Historiques les auront passées sous silence; on leur a déjà marqué quatre ou cinq pechez d'omission sur ce chef-là. Ceux qui n'aiment pas l'érudition dans un Ouvrage, & qui se rebutent dès qu'ils y trouvent quelque chose qui sent le Grec & le Latin, se pourront dedommager sur cette sorte d'articles, & apparemment ils ne s'en nuieront pas à la lecture de celui de Marie Touchet, maîtresse de Charles IX. On auroit vû dans ces Fragmens quelques Têtes couronnées, & quelques Peres de l'Eglise,

glise, afin que l'ébauche contînt en petit toute la variété de l'histoire fabuleuse, & de l'histoire véritable, de l'histoire publique, & de l'histoire particulière, de la sainte & de la profane, qui paroîtra dans ce Dictionnaire Critique: mais comme les mesures que le Libraire avoit prises ne luy permettoient pas de s'étendre au delà de 25. feuilles, & que les articles des quatre premières lettres ont occupé beaucoup plus de place qu'on n'avoit cru, on a été contraint de supprimer divers articles; & c'est ce qui fait qu'on n'en donne pas sur chaque lettre de l'Alphabet, comme on l'avoit d'abord résolu. Il y en a un sur la lettre Z, qui est autrement tourné que les autres; car on nous donne l'article de Zeuxis à la manière des Dictionnaires historiques, mais avec cette différence que l'on évite les défauts du Sieur Moreri; de sorte que l'Auteur prétend l'avoir critiqué, tout comme l'on censurerait le Sermon d'un Predicateur si l'on prêchoit sur son texte, & que l'on évitât ce en quoy l'on croiroit qu'il auroit manqué. L'Auteur ne se contente pas de cette Critique muette, il épargne au Lecteur la peine de l'application, car il déclare nettement qu'il a évité les quatre défauts que l'on va voir, & qui regnent dans le Dictionnaire de Moreri. Le 1. est que Moreri entasse toutes ses citations à la fin de chaque article, sans faire savoir qu'une telle



telle chose a été dite par celuy-cy, & une telle autre par celuy-là. Il laisse donc à son Lecteur une grande peine, puis qu'il faut quelquefois heurter à plus de cinq ou six portes avant que de trouver à qui parler. Le 2. est qu'il avance mille choses qu'on ne trouve point dans ses citations, ou desquelles il ne fournit aucun garant. Le 3. est qu'il retranche les circonstances qui constituent l'espece du fait, ou qui en font le principal agrément. Le 4. est qu'il ne fait pas toujours conoitre les gens par les endroits les plus remarquables. Après avoir donné l'article de Zeuxis historiquement, l'Auteur y joint à son ordinaire quelques remarques Critiques, qui tombent non seulement sur quelques modernes, mais aussi sur Eusebe & sur Pline; & on convainc ce dernier par son propre temoignage, d'avoir mal placé la Chronologie de ce fameux Peintre. L'Auteur n'a vu que depuis l'impression de son article la vie de Zeuxis par Carlo Dati, laquelle luy auroit, dit-il, pu épargner beaucoup de peine s'il l'avoit vue plutôt. Il en tire quelques remarques dans ses Additions, & en fait une contre Carlo Dati luy-même.

Ceux qui auront lu les Glossaires de Spelman & de Mr. du Cange, ne regarderont pas comme une conduite inouïe celle de nôtre Auteur, qui a inseré à la fin de son article de Cassius une Dissertation sur les libel-

libelles diffamatoires. L'occasion luy en a été fournie par un endroit des Annales de Tacite, où nous aprenons que les Satires de Cassius Severus contre plusieurs personnes de qualité de l'un & de l'autre sexe, obligerent l'Empereur Auguste à faire proceder par la Loy de *Majestare* contre les libelles. Moreri qui avoit lu dans Vossius, que Cassius Severus *Occasionem dederat Augusto ut de libellis famosis cognitionem susciperet*, a traduit bonnement que les Ecrits de ce Cassius, furent cause qu'Auguste voulut avoir connoissance de tous les Ouvrages celebres qu'on donnoit au public. Chacun voit avec combien de raison on a pu relever cette beyûe dans les Fragmens du Dictionnaire Critique; l'Auteur l'ayant touchée en passant insiste principalement sur la nouvelle jurisprudence d'Auguste, qui semble avoir converti en crimes de Leze Majesté les Satires publiées contre des particuliers. Il demande quel pretexte ou quel tour peut prendre cet Empereur, pour faire passer ce nouvel Edit, & je croirois volontiers qu'il regrette, que les anciens Historiens n'ayent pas imité ceux d'entre les modernes qui font des volumes à part, qui ne contiennent que les pieces justificatives de ce qu'ils ont avancé. Si nous ayons un pareil volume à la suite des Histories de Tacite, nous y verrions tout entier cet Edit d'Auguste, & beaucoup d'autres, &



alors on ne seroit pas dans la peine où est nôtre Auteur, de montrer que Tacite, Suetone, & Dion Cassius, qui ont fait mention les uns après les autres de l'Edit d'Auguste contre les libelles, ne font qu'embrouiller le tems & les circonstances de ce fait, sans que les Commentateurs de Suetone y apportent aucun remede. Il refute ceux qui voudroient avancer que la Satire est un crime d'état, & qui tâchoient de le prouver par cette raison, que c'est usurper le droit Souverain que d'infliger la peine d'infamie à quelcun : il les refute, dis-je, en montrant que cette raison prouveroit trop, puis qu'elle convertiroit en crimes d'état le vol, l'homicide, l'adultere &c. Mais ce n'est pas qu'il pretende extenuer le crime des Satiriques, car au contraire il tonne contre eux d'une grande force, & il soutient qu'il n'y a point de licence, que les Souverains soient plus engagez à reprimer que celle-là, & d'autant plus que par je ne say quelle fatalité bien funeste, l'esprit de medisance & de vengeance se trouve souvent conjoint avec les apparences d'une vie austere. Cela luy donne lieu de donner un coup en passant aux faux devots, & il semble promettre une digression contre eux dans son grand Ouvrage. Le public n'en sera sans doute point fâché, & il seroit à souhaitter que Madame des Houlières, qui a si heureusement caractérisé ces sortes de gens

gens, voulût bien composer l'Ouvrage dont elle les a menacé dans sa dernière Epître chagrine.

L'Auteur ne finit point sa Dissertation, sans deplorer le mauvais état, où tant de mains indignes de se mêler d'écrire l'histoire la reduisent, en se hâtant d'alterer & d'estropier les faits dès leur avènement au monde. Il n'oublie point non plus à refuter par une lettre, que leurs Hautes Puissances écrivirent à Mr. l'Evêque de Munster en 1665, ceux qui se plaignent injustement que la Republique de Hollande accorde toute sorte de liberté aux Ecrivains Satiriques.

Si cet endroit ne suffisoit pas à marquer que cet Auteur demeure en Hollande, rempli de zèle pour l'honneur & le bien de cette puissante Republique, il faudroit le joindre pour en être convaincu avec ce qu'il dit dans l'article du grand Erasme, l'honneur & l'ornement de tout ce pays, & en particulier de la ville de Rotterdam où il nâquit. On n'oublie pas dans cet article de donner à cette florissante ville les louanges qui luy sont dûes, pour avoir toujours paru si sensible à la gloire qui luy revient d'être la patrie d'Erasme, & si apliquée à honorer par des monumens illustres la memoire de ce Heros de la Republique des Lettres. On prend occasion de la louer aussi, de ce que continuant sa protection & sa faveur aux sciences elle a érigé



erigé depuis 10. ans une Ecole Illustre. Si l'Auteur avoit vu l'Histoire qu'on vient de publier en Allemagne de tous les Journaux des Sçavans, & dont je m'en vais parler, il en auroit pu citer quelque chose en l'honneur de Rotterdam.

Ayant fait mention en passant d'Additions, je me sens obligé de dire qu'il y en a quelques-unes à la fin de cet Ouvrage. Il y en a une entre autres qui pourra servir à corriger un passage de Tertullien, sur lequel Pamélius ni Mr. Rigaut n'ont eu rien à dire. Tertullien dit que Cleonyme fut guéri par Achille en songe. On cite icy un Commentateur de Platon, qui donne à celuy qu'Achille guerit le nom de Leonyme conformément à Pausanias, quoy que Pausanias attribue la guerison à Ajax fils d'Oileus. Il y a quelques additions sur Mr. Arnauld qui valent la peine d'être luës, puis qu'il s'agit de la lettre d'un Gentilhomme plein de vie & son parent, qui rend temoignage public que Mr. Arnauld est né Huguenot, & que son pere & ses trois oncles sont morts de la même Religion. C'est de quoy nôtre Auteur qui n'est pas des plus credules ne croit rien.

## ARTICLE V.

M. Christiani Fuackeri, Dresdensis; Schediasma Historicum de Ephemeridibus sive Diariis Eruditorum, in nobilioribus Europa partibus hactenus publicatis &c. C'est-à-dire, Traité historique des Journaux des Sçavans publiez jusques icy en divers endroits de l'Europe. Lipsiæ, sumptibus Joh. Fried. Gleditsch, 1692. pagg. 306. 12.

ON a publié depuis trente ans tant de sortes de Journaux des Sçavans, que ce n'est pas une petite affaire que d'en pouvoir parler en homme qui en fait les circonstances. C'est une vraie matiere à un Traité historique, il étoit tems d'y songer, & celuy qui s'est donné la peine d'en dresser cette Histoire, ne pouvoit différer davantage cette entreprise, sans dérober au public une connoissance qui merite d'avoir part dans les Annales de la Republique des Lettres. Les Journaux ont été inventez pour le soulagement des Lecteurs: nôtre siecle aime extrêmement les abreges, & il regne un je ne say quoy que quelques-uns nommeroient paresse, pour peu qu'on les pressât de s'expliquer, qui fait qu'on ne demande que moyens faciles de devenir habile homme à peu de frais. Les Journaux ont été inventez fort



fort à propos pour le goût regnant de ce siècle ; ils peuvent mettre un Lecteur en état de parler d'une infinité de choses sans qu'il ait pris beaucoup de peine ; mais depuis que ces Journaux ont passé une certaine mesure, ils ont eu besoin eux-mêmes qu'on ait cherché des voyes abrégées de les rendre utiles : car si l'on n'avoit pas les Catalogues Alphabetiques que Mr. Beughem a dressés avec une extreme patience, on se priveroit plutôt du plaisir & du profit que l'on peut attendre de la lecture d'un article de Journal, que de se fatiguer plusieurs heures de suite à chercher ce que l'on se souviendroit en general d'y avoir vû. C'est un fort grand plaisir pour ceux qui sont propres à être les tenans dans les conversations des gens de lettres, que de pouvoir dire à point nommé en quels tems chaque Journal a commencé, qui en a été le premier Auteur & le Continueur, quel en est le caractère, & quelles traverses il a essuyées. On peut même avoir occasion de toucher ces circonstances quand on compose, & de se faire un plaisir & un honneur d'en parler exactement : mais il y a peu de personnes qui ne renoncassent à ce plaisir, s'il falloit consulter tout de nouveau en divers endroits un si grand nombre de volumes. Il étoit donc nécessaire que quelqu'un se fit de cette sorte de recherches une occupation capitale. C'est ce que Mr. Juncker vient de faire,

&

& l'on peut dire sans le flatter, que le detail où il est entré est aussi grand, que les plus curieux de toutes sortes de particularitez pouvoient souhaiter.

Il n'avance rien sans preuve, car dès qu'il a dit quelque chose qui concerne les Journaux ou leurs Auteurs, il cite les propres paroles qui luy ont appris le fait. Chaque Auteur est cité en sa langue, & comme j'ay eu bien du regret de n'entendre pas les passages Allemans, qu'il cite quelquefois assez longs, je m'imagine que les Lecteurs qui n'entendent point les passages François & Italiens, qui se trouvent icy en grand nombre, auront un semblable regret. L'Auteur semble avoir prévu ce petit inconvenient, puis qu'il donne deux raisons dans sa preface, pourquoy il n'a point traduit en Latin ces passages-là ; l'une que la langue Française & l'Italienne sont inconnues aujourd'hui à peu de gens, l'autre qu'il est difficile d'attraper en les traduisant tout le sens de l'original. Mais quoy qu'il en soit, je pense que le plus sûr seroit de traduire, & que la beauté d'une édition demanderoit qu'il ne parût jamais qu'une langue dans le corps du texte, sauf à citer en marge les propres paroles des Auteurs.

Le premier Journal dont Mr. Juncker fait l'Histoire est le Journal Ecclesiastique, ou Memoires de l'Eglise par Mr. l'Ab-



bé de la Roque. Il n'a pas eu grand-chose à en dire; car quoy que cet Abbé en travail-  
lant au Journal des Sçavans à Paris, songeât encore plus au Journal Ecclésiastique,  
& qu'en l'an 1681. il en eût publié le plan  
en François & en Latin, qui en donnoit une  
haute idée, on n'en a vû que la première  
partie qui parut l'an 1690. Il en avoit fixé  
l'époque à l'an 1685. & par là il avoit  
extraordinairement change & retreci son  
premier projet. Il crut en avoir des rai-  
sons fort pertinentes, puis que cette année  
1685. luy paroïssoit infiniment heureuse  
au Catholicisme, par l'installation d'un  
Prince Catholique sur le trône d'Angle-  
terre. L'Eglise Romaine avoit compté  
beaucoup sur cela, & l'on ne s'en pouvoit  
taire ni dans les conversations ni dans les  
livres. Mr. de la Roque crut donc qu'il  
ne pourroit mieux commencer son Jour-  
nal Ecclésiastique que par cette année-là;  
mais malheureusement pour luy, quand  
son livre parut toutes les esperances de  
son Eglise par rapport à l'Angleterre  
étoient fondues. Peut-être même n'étoit-  
il pas commencé d'imprimer, lors qu'au  
lieu de l'esperance de conquérir au Pape  
trois Royaumes au delà de la mer, on  
craignoit pour l'ancien domaine de son  
Eglise; mais la peine de recommencer le  
volumé, & de réfondre tant de reflexions  
sur l'époque de 1685. fut apparemment  
qu'on imprima des choses qui n'étoient  
plus de saison.

Mr.

Mr. Juncker nous donne un petit abre-  
gé de l'Histoire de la Société Royale, &  
refute ceux qui ont cru que c'étoit elle qui  
faisoit publier les *Philosophical Transac-*  
*tions*; c'est le titre du Journal d'Angleterre.  
Il montre que cet Ouvrage n'étoit dû  
qu'aux soins & aux veilles de Mr. Ol-  
denburg, Secrétaire de la Société Royale,  
qui le commença le 6. Mars 1665, & le  
continua jusqu'au 12. Volume imprimé  
l'an 1679. Après la mort Mr. Hooek  
le continua sous le titre de *Philosophical*  
*Collections*; en suite Mr. Grew se char-  
gea de cette peine, & reprit le titre de  
*Transactions* au mois de Janvier 1683. Ce  
qu'il fit, joïnt avec ce qu'avoit fait Mr.  
Hooek, ne fait que le 13. Volume; les  
quatorze à pour Auteur Mr. Plot, direc-  
teur des Experiences dans la Société Phi-  
losophique d'Oxford, & Secrétaire de la  
Société Royale. L'Auteur nous avertit  
que la traduction Latine de ce Journal de-  
plut infiniment à Mr. Oldenburg; tant  
parce qu'elle attribuoit les Transactions à  
la Société Royale, que parce qu'elle étoit  
très-infidelle, & d'un fort mauvais Latin;  
de quoy Mr. Oldenburg donna des preu-  
ves dans son 9. Volume. Il ne faut pas  
oublier que Mr. Juncker marque non  
seulement les éloges qui ont été donnez  
aux Journaux, mais aussi les diverses Cri-  
tiques ou plaintes qui ont été publiées  
contre leurs Auteurs. Il marque jusqu'à  
neuf



neuf adversaires du Journal de Paris, qui sont Mr. Charles Patin, Mr. le Fevre de Saumur, Mr. Menage, Mr. Claude, le P. Harcourt, Mr. Puffendorf, Mr. Boeckelman, Mr. Huber, & Mr. Thomas Bartholin. Mais il ne faut pas croire que tous ces Messieurs ayent écrit contre le Journal, car tout ce qui concerne Mr. Boeckelman n'est fondé que sur une fiction de Dialogue, où un savant Jurisconsulte de Frise introduit ce Professeur de Leyde, qui trouve mauvais que le Journal des Sçavans ne fasse presque point de mention des livres de Jurisprudence. Je croy qu'on trouveroit des adversaires plus reels, que ne le sont les trois derniers nommez par Mr. Juncker, si on se donnoit la peine de les chercher, & Gui Patin se presenteroit bien-tôt, qui parle fort cavalierement de cette Gazette, (c'est ainsi qu'il nomme le Journal des Sçavans) dans les lettres qui ont été publiées depuis sa mort. Au reste l'Auteur ne sera pas fâché qu'on avertisse le public, qu'un passage qu'il cite du Mercure Galant ne doit pas être entendu, comme si Mr. Comiers avoit été pendant quelque tems l'un de ceux qui ont fait le Journal de Paris; car avant que Mr. le President Cousin y eût été preposé par Mr. le Chancelier Boucherat, il n'y a eu que Mr. Sallo Conseiller au Parlement de Paris, Mr. Gallois Prêtre, & Mr. l'Abbé de la Roque, qui y ayent successivement tra-

travaillé; mais ce que le Sieur Comiers fit inserer dans le Mercure Galant, ne doit signifier autre chose sinon qu'il fournissoit des descriptions de machines, lesquelles Mr. l'Abbé de la Roque inseroit dans son Journal; or si cela suffisoit pour dire qu'un homme a travaillé au Journal des Sçavans, il n'y auroit aucun dont les lettres ou les Memoires y auroient été inserrez, qui ne pût être compté parmi les Journalistes. On le prie aussi d'agréer que l'on le tire d'erreur, sur ce qu'il luy semble que les Memoires & Conferences sur les arts & les sciences, publiez par le Sieur Denys en 1672. sont les Conferences de l'Academie Françoisé, de cette Academie, dis-je, qui comme il le remarque, est occupée depuis plus de 50. ans à faire un Dictionnaire François. On peut l'assûrer que jamais deux choses ne furent plus dissimilaires, que les Conferences de l'Academie Françoisé, & celles que Mr. Denys, Medecin de Paris publioit tous les 15. jours, & qui étoient le resultat de ce qui se disoit chez luy par quelques savans qui s'y assembloient. On pourroit, si l'on croyoit qu'il le trouveroit bon, luy marquer quelques autres petites meprises, comme quand il dit que les deux Auteurs de la Bibliothéque Universelle sont Suisses.

Les Lecteurs ne seront pas fâchez d'apprendre, que Mr. Juncker fait des listes des



principales choses qui se trouvent dans les Journaux, marquant les tomes & les pages; il fait cela en particulier à l'égard du Mercure Galant, d'une maniere qui confirme ce que l'on jugeroit assez d'ailleurs, qu'il a lu avec grand soin ce livre-là. Je n'avois pas ouï dire que le Journal de Parme eût été discontinué sans esperance de retour, à cause que les ennemis du Pere Baccini, l'un des deux Auteurs, luy ont suscité des persecutions si violentes, qu'il a été obligé de leur quitter la partie: mais je l'apprens icy, & en même tems qu'il s'est élevé un nouveau Journal à Ferrare, qui remplira la place vuide de l'autre. Je serois ravi de pouvoir insérer le précis des disputes nées en Allemagne, au sujet des Journaux que l'on y a publiez en langue vulgaire, mais il faudroit pour cela que j'entendisse l'Allemand. Mr. Juncker s'est tellement plu à ramasser tout ce qui a titre de Journal, qu'il a marqué quelques Romans qui portent ce titre, comme le Journal Amoureux de Madame de Ville-dieu, & le Journal Amoureux d'Espagne.

Outre l'Histoire des Journaux des Sçavans, Mr. Juncker nous donne icy un *Appendix* de 138. pages, contenant une liste, selon les lettres de l'Alphabet, de cent femmes illustres par leur esprit & par leur savoir. Il y a tant d'Auteurs qui ont écrit sur cette matiere, qu'il seroit tems que quel-

cun

cun s'avisât de compiler l'Histoire de tous les écrits publiez en l'honneur des femmes illustres. Pour revenir à la liste de nôtre Auteur, je dois remarquer qu'elle est précédée de quelques remarques generales, contre ceux qui n'approuvent pas que les femmes étudient. De ce nombre étoit Mr. de Balzac cité icy, comme ayant dit qu'il aimeroit mieux avoir une femme qui eût de la barbe, qu'une femme qui eût du savoir, en punition dequoy Mr. Juncker le declare digne d'avoir été marié à une Xantippe, c'étoit le nom d'une des femmes de Socrate, laquelle auroit mis à bout toute autre patience que celle de ce philosophe. Une bonne partie des cent femmes qui composent cette liste, ont été tirées ou des Journaux ou du Mercure Galant. C'est de là que Mr. Juncker a tiré Madame de la Sabliere, & Mademoiselle Bernard, de Roüen. Il en a tiré quelques-unes des livres de Mr. Colomiés, comme Mademoiselle de Calonges savante en Hebreu, Mademoiselle Anne de Rohan, & la Princesse de Guimené savantes en la même langue. Il nous assure que Marie Mancini niece du Cardinal Mazarin, & veuve du Connetable Colonna, mort à Rome l'année passée, ayant recouvré par son veuvage la liberté dont elle ne jouissoit pas, & s'étant retirée à Genes avec ses deux fils, y a publié les principales actions de sa vie, sous le titre de *Memorie della vi-*



*ta sua.* Nous n'avons pas connoissance icy d'un tel livre composé depuis peu. Il a tiré de l'*Italia regnante* de Mr. Leti une Dame illustre, qui est morte à Geneve depuis quelques mois, & qui se nommoit Madame d' Windsor, veuve d'un Seigneur Anglois, & niece du fameux Mayerne Medecin du Roy d'Angleterre. Il n'est pas besoin que j'avertisse qu'on trouve icy Mademoiselle de Scuderi, Mademoiselle Schurman, Elena Piscopia Cornara, car chacun se l'imagine assez de luy-même : mais je dois dire que l'Auteur a donné trop d'étendue à l'éloge que le P. le Moine a fait d'Isabelle Reine de Castille, femme de Ferdinand Roy d'Aragon. Ce Jesuite avoit dit, que *la grande Bible d'Alcala n'est pas moins l'ouvrage d'Isabelle que du Cardinal Ximenes son Ministre.* Cette grande Princesse fit les premières avances de ce grand travail, & fournit du sien aux préparatifs qu'il falut faire, long tems avant que de mettre la main à l'œuvre. Mr. Juncker entend ces paroles comme si elles signifioient que cette Reyne avoit été savante, & qu'entant que savante elle avoit mis la main avec le Cardinal Ximenes à l'édition. Je ne pense pas que le P. le Moine ait jamais songé à cela; il a voulu dire qu'Isabelle entra dans cette entreprise par ses liberalitez, & par des soins de Souverain affectionné à une chose.

se: & dès là on peut juger combien il est difficile d'entendre à fond les anciens livres Grecs & Latins, dont la langue nous est toujours pour le moins aussi étrangere, que la Françoisé l'est aux Savans d'Allemagne, d'Italie, &c.

O U V R A G E S

des

S C A V A N S

M O S D A V R I L 1 6 9 2 .

A R T I C L E V I

Le premier de ces livres est intitulé *de rebus* & est de l'ouvrage de l'illustre Cardinal Ximenes. Il est composé de plusieurs livres, & est un ouvrage de grande utilité. Le second est intitulé *de rebus* & est de l'ouvrage de l'illustre Cardinal Ximenes. Il est composé de plusieurs livres, & est un ouvrage de grande utilité. Le troisième est intitulé *de rebus* & est de l'ouvrage de l'illustre Cardinal Ximenes. Il est composé de plusieurs livres, & est un ouvrage de grande utilité.

P 2

HIS-



## HISTOIRE

DES

## OUVRAGES

des

## SCAVANS.

Mois d'AVRIL 1692.

## ARTICLE VI.

*Petri Poiret de eruditione solida, superficiali & falsa, libri tres; in quibus ostensa veritatum solidarum via & origine, cognitionum scientiarumque humanarum & in specie Cartesianismi fundamenta, valor, defectus & errores deteguntur. Premittitur Tractatus de Vera methodo inveniendi verum, confutationem fundamentorum libri Belgici de mundo fascinato in fine obiter exhibens. Subnectuntur nonnulla apologetica. C'est-à-dire, de l'érudition solide, superficielle, & fautive, &c. Amstelodami apud Andream Petri, 1692. in 12. pagg. 671.*

Quoy

des Sçavans. Avril 1692. 339

Quoy que le genre de vie que Mr. Poiret a choisi ne l'expose pas beaucoup aux yeux du monde, il y a néanmoins peu d'Auteurs plus connus que luy, ou qui ayent eu plus de différentes relations avec les Journalistes. Nous ne dirons rien de ce qu'il y a qui concerne ces Messieurs dans son dernier livre; les autres parties de l'Ouvrage ont assez de quoy nous arrêter. Mais nous nous croyons obligez de dire un mot, sur la maniere tout à fait Chrétienne dont il en use avec un \* Theologien qui l'avoit fort maltraité, & auquel il avoit repondu en même stile, de quoy l'Auteur des Entretiens sur la Cabale Chimerique n'a pas manqué de tirer beaucoup d'avantage. Mr. Poiret dit donc † que puis que l'Auteur des Lettres Pastorales, dûment & publiquement averti par la replique de luy Mr. Poiret, des faussetez qu'il avoit publiées contre luy, & contre la Demoiselle Bourignon, tant par rapport aux dogmes, que par rapport à des faits, ne les a point corrigées, il se trouve obligé de faire savoir tout de nouveau au public que ce sont toutes faussetez. Il ajoute que le silence de cet adverfaire luy semble devoir être pris pour un aveu de sa faute; & de peur qu'on ne s'imaginât qu'il l'a voulu représenter par là comme un homme qui persiste dans ses calomnies, après même qu'il

P 3

\* Mr. Jurieu. † Pag. 378. 379.



qu'il est convaincu en sa conscience d'avoir calomnié son prochain, il donne le tour le plus charitable qu'il est possible à la chose; car il declare que son silence luy paroît une preuve, qu'il n'est pas aussi coupable d'avoir forgé ces faussetez, que de les avoir crues trop legerement sur le rapport infidèle & malicieux d'autrui. Outre cela il declare qu'il croit que si cet Auteur avoit connu plus certainement & plus exactement la verité, la même honneteté d'ame qui l'empêche, comme Mr. Poiret le veut bien croire, de continuer la publication de semblables calomnies contre eux, l'eût empêché de les publier la première fois, par où, dit-il, il temoigne qu'il n'est point enrôlé dans la catégorie des autres calomniateurs obstinez. Mr. Poiret poussant plus loin l'esprit charitable & Evangelique, avoüe qu'il n'a pas été exempt de faute dans ce demêlé, & reconnoît avec douleur qu'il eut moins d'égard en ce tems-là à la debonnaireté de JESUS-CHRIST, qui nous commande de benir ceux qui nous maudissent, qu'à la tentation qui le sollicitoit à repousser aigrement les injures, qui leur avoient été faites en stile rempli d'aigreur & de menaces. Enfin il promet de travailler à l'avenir avec la grace de Dieu à corriger ce défaut, & de faire ensorte qu'il ne tienne qu'à l'Auteur des Pastorales, qu'il ne s'éleve entre eux deux un combat Chrétien, à qui

qui se conformera mieux à cette exhortation de S. Paul, *Soyez comme élus de Dieu Saints & bien aimez, revêtus des entrailles de misericorde & de benignité, d'humilité, de douceur, d'esprit patient, supportans l'un l'autre & pardonnans les uns aux autres; si l'un a querelle contre l'autre, comme Christ vous a pardonné vous aussi faites le semblable, & outre tout cela soyez revêtus de charité qui est le lien de perfection, & que la paix de Dieu tienne le principal lieu en vos cœurs, à laquelle vous êtes apelles en un corps.* Il n'y a nulle apparence que Mr. Poiret fasse ces offres dans la même vûe que d'autres les pourroient faire, c'est-à-dire dans l'esperance de ne s'engager à rien, à cause qu'on ne douteroit pas que l'humeur de l'adversaire qu'on exhorteroit à la paix, ne fournisse tousjours assez de pretextes d'immortaliser la guerre: non, il n'y a point d'apparence que Mr. Poiret fasse des offres, qui sans exposer à aucuns frais l'esprit de ressentiment, nous procurent l'avantage de mettre nôtre ennemi dans son tort, lors qu'il est de temperament à disputer plutôt le prix sur le Pseaume 109. que sur le passage de S. Paul; Mr. Poiret y va sans doute de bonne foy, & croit charitablement que l'assaut de vertu Chrétienne & pacifique qu'il offre sera accepté. Jugeons donc qu'il confirme ce que l'Auteur des Entre-tiens sur la Cabale Chimerique a dit de

P 4



luy, c'est un homme a-t-il dit, de la plus haute spiritualité, vivant comme un Anachorete, détaché des sens & de la maniere, Theologien fort mystique, & qui dès ce monde s'éleve le plus qu'il peut au dessus de la voye purgative, pour marcher dans l'illuminative, & dans l'unitive. Parlons maintenant avec ordre de son dernier Ouvrage.

Le titre seul a fait comprendre, que l'Auteur a mis en tête de tout, une methode de trouver la verité. Il divise cette methode en 3. parties, dont la 1. contient non seulement six axiomes, qui sont autant de loix generales necessaires à observer dans la recherche de la verité, mais aussi plusieurs remarques sur le caractère de la verité, lequel on nomme en termes de l'art, *Criterion veritatis*, & sur nôtre entendement bien ou mal disposé pour cette recherche, & enfin sur les remedes qui peuvent guerir les defauts, qui rendent l'entendement mal propre à discerner la verité d'avec la fausseté. La 2. partie explique plus en detail le dernier des six axiomes: (il regarde la guerison de ces defauts) & la 3. montre par des exemples comment on tombe dans l'erreur, quand on ne suit pas la route que Mr. Poiret indique. Mr. Descartes est principalement cite comme un exemple d'égarement. Tout le monde n'accordera point à l'Auteur que ses six axiomes soient, comme il

Je pretend, du nombre de ces propositions qu'on appelle premieres veritez, *cognita prima*; mais on l'accordera sans peine à l'égard de son 1. axiome, sçavoir qu'afin qu'une chose soit bien faite, il faut qu'elle soit dans l'ordre; car il n'y a point d'idée dans nôtre esprit plus distincte ni plus generale, que celle qui nous fait voir que tout ce qui n'est pas conforme à l'ordre, est par cela même vicieux & imparfait: le mal qu'il y a là dedans, c'est que nous ne convenons pastous de ce qui est conforme à l'ordre. Nous en trouvons icy la preuve dès le revers du feuillet, puis que l'Auteur accuse Mr. Descartes d'avoir mal arrangé les objets, que nous devons parcourir les uns après les autres; ce Philosophe croyoit neanmoins avoir bien rectifié les methodes ordinaires, & mis chaque objet dans sa veritable & naturelle situation. Le 2. axiome, sçavoir qu'il faut desirer sincerement la verité, si on veut la decouvrir & la posseder, est aussi certain que l'autre, quoy qu'il ait un peu besoin qu'on explique ce qu'on entend par sincerité. Mr. Poiret réussit tout à fait bien dans cette explication; car il montre que le desir sincere de connoître la verité, n'enferme pas seulement l'exemption de l'envie de se tromper, mais aussi un ferme attachement à ne juger jamais des choses, que selon le degré de lumiere qu'elles nous presentent, & non pas selon la ca-



pacité qu'elles ont d'exciter en nous des sentimens corporels. C'est ce qui fait qu'un heretique ne peut point se glorifier d'être dans la bonne foy, par cela seulement qu'il ne connoît point son heresie; il faut de plus qu'il se puisse rendre temoignage d'avoir examiné les raisons de part & d'autre, sans rien donner ni à ses prejugez, ni à la convenance qui se trouve entre ses passions & certains dogmes; sans souhaiter qu'une proposition soit plutôt vraie, qu'une autre: en un mot sans souhaitter que le resultat de son examen, ne soit pas la petite mortification de connoître qu'on a été long tems dans l'erreur; & qu'il faut renoncer à certaines opinions, & à certaines pratiques, qui parce qu'on y étoit accoutumé excitoient plusieurs sentimens agreables. Car si on examine les choses avec une secrette envie de se confirmer dans la haine que l'on sent déjà pour certaines opinions, & dans le zèle que l'on a déjà conçu pour quelques autres, il est très-mal-aisé de faire un juste discernement; & il arrive même alors qu'on fait peu de cas d'une lumiere qui se presente à l'esprit, sans exciter en nous quelque passion vive & grossiere. On ne s'agit point à la trace les premiers rayons de cette lumiere, on se prive du bien auquel elle nous pourroit conduire; & par consequent si l'on demeure dans l'erreur, ce n'est pas tout à fait involontairement;

&amp;

& l'on ne peut pas se vanter d'un desir sincere de connoître la verité. Cette sincerité demande que l'on suive la lumiere; nous en dût-il coûter toute ce que les prejugez, la coutume, le temperament nous ont rendu le plus agreable.

Le 3. axiome de l'Auteur, est que dans la recherche de la verité nous devons commencer par nous-mêmes, & en nous-mêmes, c'est-à-dire examiner nos propres idées, sans avoir égard à celles d'autrui: d'où il prend occasion de blâmer Mr. Descartes, qui à ce qu'il pretend a fait d'abord l'honneur aux Pyrrhoniens d'écouter leurs rêveries, ce qui a été suivi de deux grands inconveniens; l'un est que ses adversaires ont bâti là-dessus bien des machines, pour harceler & pour tourmenter sa secte; l'autre est que quelques-uns de ses sectateurs sont tombez dans un Pyrrhonisme, d'où il n'y a eu que la revelation qui les ait pu delivrer. Il nomme le P. Malebranche, qui a dit que sans l'Ecriture Sainte il ne trouveroit pas des preuves demonstratives de l'existence des corps. Il entasse beaucoup de remarques qui meritent & qui demandent beaucoup d'attention, & d'où il inferce 4. axiome, qu'un chacun doit connoître qu'il est corrompu, & incapable d'acquérir la verité dans cet état. Or il ne se contente pas de dire, que la corruption de l'homme consiste en ce qu'il fait un mauvais usage de ses facultez,

P 6

tez,



tez, il veut que les facultez mêmes soient gâtees; & sur cela il examine la nature de nôtre entendement, & en quelle maniere il est imprimé & comme investi des idées qui luy representent les objets: & après avoir condamné plusieurs choses dans la 4. Meditation de Mr. Descartes, il établit pour son 5. axiome, la necessité prealable de chercher les moyens propres à guerir nôtre corruption; voicy ces moyens dans son 6. axiome, *Que l'ame pour recouvrer sa santé reconnoisse & deplorie sa maladie & son impuissance; qu'elle s'abstienne des actes de son intelligence, l'offrant à Dieu passive, & ne demeurant active que par le seul desir d'obtenir de Dieu sa guérison, & prenant une ferme resolution de ne plus conduire à l'avenir, si elle est une fois retablie, ses facultez selon son propre desir, mais selon la volonté de l'Être suprême, conformément à l'ordre & à la proportion qui doit être entre les choses éternelles & les choses perissables, les spirituelles, & les corporelles, les internes & les superficielles, les nécessaires & les accessoires, les reelles, & celles qui ne sont que des ombres, les volontez de Dieu & les desirs très-mauvais de l'amour propre, qui se regarde comme sa dernière fin.* Je raporte le passage tout entier, afin qu'on voye de quelle nature est le Quietisme dont quelques gens accusent Mr. Poiret, sans se donner la peine de bien étudier ses écrits: & j'ajoute qu'il remarque

que dans la 2. partie de sa methode, que l'entendement qu'il appelle actif, & qui n'est autre chose selon luy que la raison, est une faculté accessoire & quasi externe à nôtre ame, au lieu que l'entendement passif luy est intime & essentiel; or il pretend que l'entendement actif ne nous sert, que pour conoître par nos propres forces la superficie des choses, mais que lors que Dieu s'unit avec nôtre entendement passif, pendant que nous nous abstenons des actes qui sont en nôtre puissance, nous recevons une lumiere qui nous donne une vive idée de Dieu, & qui nous fait conoître l'essence la plus cachée & la plus intime des creatures; veu que nous conoissions ce qu'elles sont, de quelle maniere leur nature & leurs facultez sont nées de Dieu, & le representent. Quoy qu'il en soit il declare, qu'il ne demande pas que nôtre raison soit entierement destituée d'idées & d'activité: il se contente qu'elle ne s'applique pas à exciter des idées en elle-même, à dessein de les contempler scientifiquement, & de les combiner demonstrativement, & qu'elle ne souffre pas que la lecture des livres la vienne entretenir dans cet exercice. Il condamne fort les livres qui appliquent nôtre esprit aux demonstrations, & il croit qu'il auroit été perdu pour jamais si les Ouvrages du P. Mallebranche fussent tombez entre ses mains, avant qu'il eût été



été imbu des principes d'une plus solide vérité. Cependant il nous permet de considérer les idées que la grace preparante nous communique, & d'en tirer même des conclusions, non pas afin de nous repaître d'une demonstration speculative, mais afin d'exciter en nous des mouvemens d'amour de Dieu, & des sentimens d'humilité, & telles autres affections spirituelles. Il reconoit que cette espece d'activité est salutaire & necessaire, veu qu'autrement on croupiroit dans un assouffissement très-mauvais: néanmoins comme il y a toujours quelque chose qui n'est pas assez spiritualisé dans nôtre meilleure activité, Dieu la mortifie en son tems dans les personnes bien disposées à la perfection, de sorte qu'il faut alors que même la bonne activité cesse. Nous n'en dirons pas davantage: que le Lecteur descende s'il luy plaît sur les lieux, il y trouvera un grand nombre de questions examinées sur cette matiere, avec une Critique assez longue des Meditations de Mr. Descartes, & avec quelques demonstrations de l'existence de Dieu, qui paroissent infiniment meilleures à Mr. Poiret, que celles que ce grand Philosophe a crues incomparables. Il le blâme sur tout d'avoir nie la liberté d'indifference, & il la suppose en Dieu d'une si grande étendue, qu'il croit qu'il a été au pouvoir de cet Etre souverain & infini, de fai-

re des creatures dont il n'ait pas voulu prévoir la conduite; cela n'étant point necessaire à sa perfection ni à sa beatitude, & l'idée seule qu'il a de luy étant capable de constituer sa toute-science. Il finit sa methode par une assez longue refutation d'un livre Flamand, qui a fait beaucoup de bruit dans ces provinces, & que l'Auteur qui est un Ministre d'Amsterdam a été obligé de condamner. \* Ce Ministre à la vérité avoit entrepris de ruiner de fond en comble l'empire du Diable, mais il s'y étoit pris d'une maniere qui a fort scandalisé le public, & qui n'alloit pas à moins qu'à rendre la Sainte Ecriture incapable de prouver quoy que ce soit. Car que pourroit-elle prouver, si une fois on la pouvoit concilier avec l'hypothese, qui ôteroit aux Demons toute sorte de puissance sur l'homme & sur la matiere? Un Ministre réfugié en Angleterre ayant senti le contre coup des poursuites faites contre le Ministre d'Amsterdam, a pris sagement le party de se dedire en trois langues.

Voyons maintenant ce que Mr. Poiret pense sur les 3. especes d'érudition qui sont le sujet de son livre. A l'égard de l'érudition solide, il pose pour fondement que la crainte de Dieu la commence, & que l'amour de Dieu & du prochain l'a-

cheve.

\* Voyez nôtre Journ. de May 1691. pag. 410.



cheve: après quoy il se repand sur les principes de Theologie & de Metaphysique, qu'il a déjà établis dans sa methode & dans les autres livres, ce qui nous dispense d'en discourir en detail. Chacun voit que selon le système de cet Auteur, il n'y a point de veritable savant, que celui qui est très-saint, & illuminé d'enhaut. On trouvera icy au long ce qu'il faut faire pour aquerir, pour posseder, & pour communiquer cette veritable science. Mr. Poiret trouve qu'il vaut mieux ne se charger pas de la fonction d'enseigner, que de s'en charger, mais il veut pourtant que ceux qui se sentent apellez subissent le joug; & pour ne se pas tromper aux caracteres de la veritable vocation, il faut selon luy qu'on ait les dons du vray & du bon, dans une mesure qui surpasse nos besoins particuliers, & que l'on ne tire aucun sujet de vanité ou de complaisance, de cette lumineuse abondance de dons, & que l'on soit en état de prêcher d'action & d'exemple, non moins que de parole. Il finit son premier livre par la description des mauvais moyens, dont se servent les faux savans pour opprimer les veritables. Ceux-là, dit-il, ayant le peuple à leur devotion, & beaucoup de creatures qui se moquent de la veritable science, & qui aiment la vie licentieuse qu'elle condamne, n'ont pas beaucoup de peine à les soulever contre les veritables savans, qu'ils

qu'ils redoutent comme des gens fort capables de leur faire perdre leur reputation, leur gain, & leurs aises. C'est-là le veritable sujet des mouvemens qu'ils se donnent, mais cette cause n'étant point assez honête pour être avouée, ils la suppriment & en substituent d'autres, par des suppositions & par des interpretations malignes: ils crient que tout est perdu, ils surprenent & animent les puissances &c.

Pour ce qui est de l'érudition superficielle, Mr. Poiret en juge sur des notions peu communes; car il nomme superficiel tout ce qui depend de nôtre raison, & les connoissances les mieux demontrees par les Mathematiques. Il veut qu'y ayant trois especes de lumiere; celle de Dieu qui frappe les facultez superieures de l'ame, & sur tout l'entendement passif; celle des sens, & celle de la raison, la plus incertaine de toutes soit celle de la raison. Il la trouve très-obscur, & incapable lors qu'on ne consulte pas les autres lumieres de nous delivrer de doute: il en parle par experience; & il dit que les serupules touchant l'existence de Dieu & l'immortalité de l'ame, qui l'importunoient malgré luy quelquefois, ne se font pleinement évanouïs, que lors que se detournant des speculations Metaphysiques, il a porté vers Dieu son desir & son entendement passif. Il nous assure qu'il sent depuis ce tems-là une certitude, qui surpasse infiniment



ment, & plus qu'on ne sauroit le dire toutes les demonstrations qu'il avoit eues auparavant, & il ne feint point d'avoüer qu'il est impossible de discerner par les idées de la raison, quand on dort & quand on veille, & que les sens par rapport à l'existence des corps, & à leur convenance avec le nôtre pour les usages de cette vie, sont un Tribunal plus certain que celui de la raison.

Là-dessus il entre en lice avec les Metaphysiciens, & examine leurs objections, celle-cy entre autres, que toutes les attaques que l'on livre à la raison sont fausses, puis que par cela même qu'on l'attaque-roit avec fondement, on établirait les droits & la force de la raison; il prétend qu'il y a là dessous une équivoque, qui fait qu'en reduisant l'objection en syllogisme on y trouve quatre termes, & par consequent un sophisme; de là il passe à la consideration particuliere des defauts qu'il prétend regner dans les sciences superficielles, c'est à dire selon luy dans la Theologie ordinaire, dans la Metaphysique, dans la Physique, dans les Mathematiques, dans la Morale, dans la Logique, dans la Critique, dans la Grammaire &c.

Passons à la fausse érudition. Mr. Poi-ret la distingue de la superficielle de cette sorte. Il prétend qu'on ne peut se tenir ferme sur aucun point de la science super-ficiel-

ficielle, parce que si on s'y arrêtoit quelque part, on la convertiroit en fausse; veu qu'on ne la raporterait pas au but auquel elle doit tendre qui est Dieu. Ainsi il faut de toute necessité que la science superficielle devienne ou vraie ou fausse. Elle devient vraie, si elle nous sert de vehicule pour nous élever à Dieu, c'est à dire si elle nous fait entrer dans ce Quietisme mitigé dont l'Auteur parle dans sa methode; & elle devient fausse, si elle ne nous éleve point dans cette heureuse region. Il montre plusieurs causes qui empêchent qu'elle ne nous y éleve; la negligence qu'on apporte dans l'éducation des enfans; soit que les peres trop occupez de leurs plaisirs, & du soin d'amasser de l'argent, ne veuillent point prendre la peine de les élever; soit qu'ils en donnent la commission à des Precepteurs mal choisis; cette negligence, dis-je, est une de ces causes. Mr. Poi-ret en trouve une autre dans les livres qu'on met entre les mains des Ecoliers: ce qui luy donne lieu de blâmer la conduite qui regne par tout, de leur faire lire les Ouvrages des anciens Payens; il repond aux raisons sur quoy on la fonde, & faisant en suite la Critique des sciences, il refute quantité de choses dans la Metaphysique vulgaire, & dans les divers systèmes de Physique; & montre que Mr. Descartes a fait dans sa Physique une mauvaise application des attributs de Dieu, qu'il



qu'il avoit conus par sa Metaphysique, veu qu'il a prouvé que puis que la simplicité & la constance sont des attributs de Dieu, il faut que le mouvement tende toujours à la ligne droite, & qu'il soit toujours dans la même quantité. Mr. Poiret luy demande ce qu'a de commun la ligne droite avec la simplicité de Dieu, laquelle consiste en ce que de toutes les perfections infinies en nombre qui constituent son être, il ne résulte qu'une seule & même vertu? Ne faudroit-il pas selon cela, que la ligne droite en représentant la simplicité de Dieu, représentât l'union de toutes les perfections divines? Et pour ce qui est de la constance, ne devroit-elle pas plutôt delivrer les creatures, des vicissitudes continuelles de generation & de corruption par où elles passent, que conserver toujours dans l'Univers une même quantité de mouvement? Mais rien ne fâche plus Mr. Poiret, que l'exclusion que Mr. Descartes a donnée aux causes finales dans sa Physique, en vertu de l'inferutable profondeur des voyes de Dieu. Il le refute sur cela en plusieurs façons, & même par sa propre pratique; après quoy il propose de fortes objections contre les hypotheses de ce Philosophe sur les tourbillons, sur la lumiere, sur l'ayman, sur la chute des corps pesans, & sur quelques autres points qui sont la croix de toutes les Sectes de Philosophie. Il n'épargne point la Mora-

le de Mr. Descartes, puis qu'après avoir montré les defauts de la Morale Payenne, il refute la definition qu'il a donnée de la vertu & du souverain bien, considere par rapport à nous. Il ajoute qu'il y a des Cartesiens, qui ont soutenu que la conscience ne peut point errer. Je souhaiterois qu'il eût cité quelcun qui ait dit cela; car il ne paroît gueres possible que personne ose avancer une doctrine si absurde. Quant à cette autre proposition, *qu'il faut suivre la conscience errante*, non seulement il est vray qu'il y a des gens qui l'ont soutenuë, mais il est vray aussi qu'il y a très-peu de Casuistes qui soient du sentiment de nôtre Auteur, sçavoir qu'il ne faut point la suivre. Il y a peu de demonstrations Metaphysiques qui ayent été portées à un tel point d'évidence, que le dogme de la nécessité de ne jamais agir contre sa conscience. On n'a qu'à voir le Commentaire Philosophique, livre dont d'ailleurs je ne pretens pas garantir toutes les parties; mais pour ce qui est de cette proposition, *tout acte fait contre la conscience est essentiellement mauvais*, & des consequences que le Commentateur en a tirées, pour montrer que c'est un moindre crime d'agir selon sa conscience, que d'agir contre sa conscience, & qu'ainsi l'ordre immuable voulant que de deux crimes, dont il faut nécessairement faire l'un, on évite le plus grand, un homme qui erre, & qui est

obligé



obligé d'agir, doit suivre les mouvemens de la conscience : pour ce qui est, dis-je, de ces sortes de doctrines du Commentaire Philosophique, je ne comprends pas qu'un homme qui fait raisonner les puiffes rejeter de cœur & de bouche; il faut toujours que la langue ne s'accorde pas avec son entendement, ou qu'il y ait des bizarreries dans l'ame de l'homme qui me passent. Je remarque que Mr. Poiret dit bien qu'il ne faut point suivre la conscience errante, & que jamais on n'est dans l'ignorance invincible à l'égard du vice & de la vertu, mais il n'ose pas affirmer que ceux qui font quelque chose contre leur conscience fassent une bonne action; il aime mieux dire qu'un homme obligé d'agir selon la conscience erronée, agit sans un grand peril; pourveu qu'il fasse paroître à Dieu de la sincérité de ses intentions, par une priere dont on voit icy le modèle; tout que si le peril étoit grand, Dieu detourneroit l'action par les soins admirables de sa providence. Mais on demanderoit volontiers à Mr. Poiret, s'il croit que Dieu detourne par des voyes miraculeuses ceux qui naissent d'adultere, de partager la succession de leur pere patristatist avec les véritables enfans de ce pere, & s'il en pourroit citer des exemples. Voilà une action morale; il s'agit d'un vol qui peut quelque fois être l'usurpation d'un grand Royaume, & celle des fonctions

tions sublimes & sacrées dependantes de la Royauté. Oseroit-il dire qu'un bâtard, qui de bonne toy se croit legitime, & qui sur ce pied-là se met en possession d'une Couronne à l'exclusion d'un frere uterin son puiné, à qui elle appartient, lors qu'il est réellement fils du mari de leur commune mere, est un usurpateur que Dieu punira, pour s'être servi du droit de fausse persuasion, & de cette maxime des Jurisconsultes, *pater est quem nuptia demonstrant*? Non sans doute, il n'oseroit soutenir une telle extravagance. Il faudra donc qu'il recoure à l'ignorance invincible, afin d'excuser en ce cas-là du crime d'usurpation, celui qui s'empare du bien d'autrui. Et n'est-ce point reconnoître cette maxime, que lors qu'on suit la conscience qui est dans une erreur invincible, on ne peche point? Si les Mathematiciens & les Theologiens trouvoient dans les objections que Mr. Poiret leur decoche en suite, les mêmes airs d'un homme qui succombe sous le poids de la difficulté, lesquels on remarque dans celles qu'il a proposées contre le Commentaire Philosophique, je ne pense pas qu'ils en fussent bien embarrassez. Il me permettra de luy temoigner ma surprise, de ce qu'il a pris le party de St. Augustin au sujet des persecutions. S'il avoit lu les premières pages de la 3. partie du Commentaire Philosophique, je suis sûr qu'il auroit



roit connu l'illusion que l'on se fait, en voulant justifier cette grande lumiere de l'ancienne Eglise, par des reflexions particulieres sur l'état & sur l'esprit des Donatistes. L'Apologie des loix penales que S. Augustin a composée ne vaut rien, si elle ne se raporte qu'aux violences que ces Schismatiques avoient exercées contre les Orthodoxes; car personne n'ayant jamais nié, que les Princes ne doivent reprimer les Heretiques seditieux, meurtriers, & brigands, il n'y auroit eu rien de plus chimerique que de plaider la cause des Empereurs dans un semblable cas. Aussi est-il certain que les raisons de S. Augustin, ou ne valent rien, ou valent contre toutes sortes d'Heretiques. On espere de l'équité de Mr. Poiret, & de l'intérêt qu'il a à condamner l'intolérance, ses amis ayant été chassés de divers lieux, que quand il y aura fait reflexion, il ne voudra pas que nos persecuteurs se puissent prevaloir de son suffrage, comme ils se prevalent tous les jours de celui des Ministres Refugez, qui écrivent pour le droit de persecuter.

AR-

## ARTICLE VII.

*Diogenis Laertii de vitis, dogmatibus & apophthegmatibus clarorum Philosophorum libri X. Græcè & Latinè, cum subjunctis integris annotationibus Is. Casauboni, Th. Aldobrandini, & Mer. Casauboni. Latinam Ambrosii versionem complevit & emendavit Marcus Meibomius. Seorsum excusas Æg. Menagii in Diogenem Observationes auctiores habet Volumen II. ut & ejusdem Syntagma de mulieribus Philosophis, & Joachimi Kuhnii ad Diogenem notas. Adita denique sunt priorum editionum præfationes & indices locupletissimi. C'est-à-dire, Les X. Livres de Diogene Laërce sur les vies, & les dogmes des illustres Philosophes, &c. Amstelædami apud Henricum Wetstenium 1692. 2. vol. 4. pagg. 672. & 590.*

CE titre seul fait avoir bonne opinion de l'Ouvrage; il est certain que cette édition de Diogene Laërce est excellente, & il seroit à souhaiter que l'on eût tous les anciens Auteurs en aussi bon état. On n'a rien épargné ni pour la netteté de l'impression; ni pour la correction des fautes; celles des Imprimeurs ont été réduites à très-peu de chose, & celles du Traducteur ont été fort diminuées par les soins de Mr. Meibomius, qui est un des plus

Q

plus



plus grands Grecs de ce siecle. Il ne s'est pas contenté de corriger en plusieurs endroits les fautes du bon Ambroise General de Camalduli, il a de plus fourni de savantes notes, & principalement sur le X. livre, où il s'agit de la vie & de la doctrine d'Epicure. C'est presque celuy de tous les Philosophes dont Laërce a eu plus de soin de nous apprendre les sentimens; il s'est servi pour cela de quelques lettres d'Epicure, qu'il a inferées toutes entieres dans son Histoire. C'est ce qui a rendu cette partie de son Ouvrage bien difficile à entendre; car elle ne demande pas seulement un Critique, mais aussi un Philosophe; si on entend le Systême d'Epicure sans bien entendre le Grec, on demeure court sur le X. livre de Laërce: & si on entend le Grec sans bien entendre la Philosophie d'Epicure, on ne demeure pas moins court sur le même livre. Mr. Gassendi qui étoit Critique & Philosophe tout ensemble, y employa tout son savoir faire. Comme il s'étoit mis en tête de faire revivre la Philosophie des atomes & du vuide, qu'Epicure avoit rendu si celebre, & qu'il avoit besoin pour cela de bien entendre ce que Diogene Laërce nous en a laissé, il travailla avec beaucoup d'application à traduire & à commenter le X. livre de cet Historien. Mr. Meibomius qui trouva qu'il n'y a pas réussi en divers endroits, le loüe & l'approuve en quelques autres.

ainsi

ainsi en joignant les travaux de ces deux savans, & en suppléant par les lumieres du dernier, ce qui avoit échappé au premier, l'on aura de quoy se satisfaire. Mais je ne dois pas passer sous silence, que Mr. Meibomius declare fort librement, & en conservant d'ailleurs à Mr. Gassendi l'honneur qu'il a mérité par d'autres endroits, qu'il avoit fort peu de cette littérature qui est nécessaire à ceux qui veulent traduire les Auteurs Grecs.

Il est mal-aisé de montrer dans un Journal la nature & le prix des corrections de Mr. Meibomius; car si on ne copioit pas tout un grand passage, & si on se contentoit de dire que la transposition d'un mot, le changement d'une syllabe, l'addition, ou le retranchement d'une autre luy donnent lieu d'éclaircir les choses les plus embrouillées, on ne diroit rien qui ne fût trop general, quand même on marqueroit en particulier la syllabe qui auroit été transposée, changée, ôtée, ou ajoutée. Il faut que les curieux de cette sorte de lecture se satisfassent par une descente sur les lieux, afin d'examiner ce qui precede & ce qui suit, & de comparer ensemble les diverses conjectures des Commentateurs, & les diverses leçons des manuscrits. Je me contenterai donc de dire, que pour juger de l'érudition & de la pénétration de Mr. Meibomius, il faut sur tout considerer la note 193. & la 194. du X. li-

Q 2

vre.



vre. La premiere de ces deux remarques concerne une maxime d'Epicure, destinée à refuter ceux qui croyoient qu'il n'y avoit point de difference d'une volupté à une autre volupté. Mais comme le texte Grec est corrompu, les Interpretes n'y avoient vu goutte jusques icy; & Gassendi n'avoit point fait difficulté d'y rendre les armes, peu satisfait des gloses qu'il a inserées dans sa traduction. Mr. Meibomius au moyen de trois petits changemens dans le texte debrouille tout ce grand cahos, en montrant que l'intention d'Epicure a été de combattre les Cyrenaiques, qui pretendoient que les voluptez ne differoient point entre elles, & voicy le raisonnement d'Epicure. Si par l'usage souvent reiteré de chaque plaisir, la mesure de chacun étoit comblée en un certain tems, sur chaque partie de nôtre être qui est susceptible de plaisir, il n'y auroit point de difference entre les voluptez; or il est faux que la mesure de chaque plaisir soit ainsi comblée, il est donc faux qu'il n'y ait point de difference entre les voluptez. La conjecture de Mr. Meibomius paroît fort bien imaginée, car l'argument d'Epicure est fort bon contre les Philosophes qu'il veut refuter. En effet si les plaisirs ne sont point égaux entr'eux, soit que l'on compare ceux qui sont de même espece les uns avec les autres, soit que l'on compare une sorte de plaisir avec

une

une autre sorte, il est évident qu'il y a de la difference entre volupté & volupté; or les plaisirs ne sont point égaux entre eux de quelque maniere qu'on les compare, puis que pour être égaux il seroit necessaire que chacun parvint à son comble dans un certain espace de tems, ce qui est contraire à l'experience, il y a donc de la difference entre volupté & volupté. Ce que je dis de l'experience est bien faicile à prouver. Que deux hommes soient priez d'un même repas, l'un bien affamé, l'autre sans presque point d'appetit; le plaisir que le premier goûte en mangeant, monte à un degré beaucoup plus haut que le plaisir du dernier; on peut dire le même des autres sortes de plaisir.

Si les Cyrenaiques étoient en état de s'expliquer, ils donneroient peut-être un sens plus souffrable à leur opinion, que celui que l'on y donne quand on ne la conoît que sur des expressions generales. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on pourroit soutenir avec assez de vraisemblance, que toutes compensations faites le plaisir d'un affamé n'est pas plus grand, que celui d'un homme qui mange avec son appetit ordinaire; car pour bien juger de la mesure ou de la quantité de plaisir dont ces deux hommes jouissent, il est juste de considerer l'état où ils étoient avant que de se mettre à table; l'un d'eux étoit dans un état de souffrance, l'autre dans un état

Q 3

fort



fort tranquille; celui-cy jouïssoit alors de quelques degrez de plaisir qui manquoient à celui-là: encore donc qu'en mangeant l'un aquier plus de degrez de plaisir que l'autre, il ne s'en suit pas qu'il ait eu pendant la journée une plus grande portion de bien; car il faut rabatre sur le grand plaisir qu'il sent en mangeant, la peine que la faim luy faisoit souffrir pendant qu'il ne mangeoit pas, & il ne faut rien rabatre sur le plaisir que l'autre sent en mangeant. Il est donc facile de trouver de l'égalité entre les plaisirs de ces deux personnes, & en ce sens-là les Cyrenaiques pouvoient soutenir que la volupté de boire quand on a bien soif, n'est point preferable au plaisir mediocre que l'on prend à boire sans beaucoup de soif. Mais comme ce n'étoit là ni tout leur système, ni le sens selon lequel Epicure les combattoit, ce que j'ay dit de la correction de Mr. Meibomius subsiste dans toute sa force.

Dans sa remarque 194. il fait voir que Cicéron n'a point entendu un passage d'Epicure, & que l'erreur où il est tombé à cet égard, a été fort prejudiciable à la reputation de ce Philosophe: mais de peur qu'on ne pensât que Mr. Meibomius n'a point pour Cicéron toute l'estime qu'il mérite, il luy fait fort humblement ses excuses dans une vive & éloquente apostrophe, qui vaut le meilleur panegyrique.

Il remarque qu'un million d'Ecoliers ont tous les jours le nom de Cicéron en la bouche avec admiration, & que les sçavans s'efforcent de parler comme luy, dans un grand nombre de Royaumes & de Provinces qui n'ont pas été soumises à l'Empire Romain; & que son éloquence échauffe les climats les plus glacez de l'Islande. En quelque façon ces paroles, *Tibi serviat ultima Thule*, sont accomplies en la personne.

Il n'est pas nécessaire de parler des notes de Thomas Aldobrandin, & des deux Casaubons pere & fils, car ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elles sont publiques. C'est un grand avantage que de les voir rassemblées icy sous le texte Grec. Pour le Commentaire de Mr. Menage il est à part dans le II. Volume, & il meritoit bien cette place tant à cause de sa grandeur, qu'à cause de l'érudition dont il est rempli. Nous en parlerions plus amplement, si la premiere édition n'avoit déjà fait conoître son importance: il suffira de dire que cette nouvelle édition est non seulement plus correcte, mais aussi amplifiée en une infinité d'endroits. On peut dire que Diogene Laërce a été l'Auteur favori de Mr. Menage: le choix ne pouvoit être gueres meilleur, car encore qu'il y ait une grande negligence dans la maniere de narrer, & d'arranger les faits que cet Historien a suivie, il est certain que son



livre est le plus riche threſor qui nous ſoit reſté concernant l'Histoire Philoſophique. Il n'y a point de partie d'érudition qu'on ne puiſſe bien placer ſur cet Auteur-là. L'intelligence de la langue Grecque & de la Critique y trouvent leur element; les faits de toute nature qui regardent l'antiquité y ont des uſages merveilleux; puis donc que Mr. Menage a toujours cultivé l'étude de la langue Grecque avec un vœu de ſuccès & de plaisir, que s'il n'avoit été que comme les autres beaux Eſprits attaché aux langues vulgaires; & puis que c'eſt la plus belle memoire de ce ſiècle, d'une lecture infinie, & d'un commerce fort étendu, jugez ce que ce doit être que ſon Commentaire ſur un Auteur tel que celui-cy, dont il a toujours fait ſes delices. Si le ſavant Pearſon, qui a tant loué la premiere édition de ce Commentaire, de laquelle il avoit été le promoteur, voyoit celle-cy, de quels nouveaux éloges ne la combleroit-il pas? Il ſeroit à ſouhaiter pour le bien de la Republique des Lettres, & pour la gloire de Mr. Menage, que ce grand Prelat luy pût marquer ſes ſentimens.

Je ne dis rien des notes de Mr. Kuhnius, ſi ce n'eſt qu'elles ſont dignes de la reputation qu'il s'eſt acquiſe par ſon édition d'Elien. On le regarde comme un des plus grands ſujets en fait de langue Grecque qui ſoit aujourd'hui au monde,

*des Scavans.* Avril 1692. 367  
monde, & on attend beaucoup de luy de ce côté-là.

## ARTICLE VIII.

*Samuelis Przypcovii Equitis Poloni, & conſilarii Electoris Brandenburgici Cogitationes ſacræ, ad initium Evangelii Matthæi, & omnes Epistolæ Apoſtolicæ; necnon Tractatus varii argumenti, præcipue de jure Chriſtiani Magiſtratus.* C'eſt à dire, *Les Oeuvres de Przypcovius.* Eleutheropoli, 1692. fol. pagg. 880. Et ſe trouve à Rotterd. chez Reinier Leers.

C'eſt un prejugué fort commun, que les matieres de la Religion ne doivent être traitées que par les Theologiens; & que les Laiques, ſemblables à ces animaux auxquels il n'étoit pas permis d'approcher de la montagne, pendant que Moyſe ſeul y recevoit la Loy de Dieu, comme autant de prophanes ne doivent point penetrer dans les myſteres ſacrez. Mais au contraire ce ſont les Theologiens, qui ſe laiſſent ſouvent emporter par la chaleur du party dont ils ſont les chefs; ils admirent ce que leurs predeceſſeurs ont avancé, & ſe contentent de les tranſcrire. Il n'y a rien de plus ordinaire chez eux que les plagiaires aveugles, qui ſe copient les uns les autres, & de trois fameux Commentaires que nous avons ſur le livre des Pſeumes, on pour-



roit n'en faire qu'un seul; parce qu'ils contiennent non seulement les mêmes remarques, mais presque toujours les mêmes termes. Les Theologiens agitent aussi souvent des questions inutiles, sur lesquelles ils disputent avec la même vehemence, que si le salut des hommes & la Religion entiere en dependoit. Ils se cachent derriere certains termes obscurs, & à la faveur de quelques distinctions qu'on n'entend pas, ils se garantissent des traits que la raison peut leur porter. Combien de fois a-t-elle plié devant les retranchemens, que les Scholastiques se sont faits par un jargon inintelligible; au lieu que les Laïques expliquant leurs idées suivant les termes du sens commun, & se trouvant moins agitez, sont quelquefois plus en état de decouvrir la pure verité. On pretend que l'Auteur dont nous parlons doit être placé dans ce rang; après avoir passé la meilleure partie de sa vie dans les emplois militaires & politiques, il s'attacha à l'examen de la Religion, & publia divers Traitez dont on compose aujourd'hui le septième volume de la Bibliothèque des Sociniens. Il y a long tems qu'il étoit attendu, & comme ces sortes de Bibliothèques sont destinées à recueillir les pièces fugitives, ou qui sont devenues rares, on s'étoit imaginé qu'il contiendrait plutôt ou les Traitez des Ministres de Transylvanie, ou quelques Ouvra-

ges de Volkelius, qu'un recueil entier d'un même auteur. Mais on s'est contenté de publier les Oeuvres de Przipcovius Gentilhomme Polonois. Il étoit d'une ancienne famille: il fit ses premieres études à Leyden, dans le tems qu'Episcopiùs y paroissoit avec le plus d'éclat. Il écrivit même dès ce tems-là quelques Traitez pour la paix de l'Eglise; mais s'étant retiré dans sa patrie, l'étude ne fit plus sa principale occupation. Il s'attacha au Prince Radzevil, il eut quelque part à la faveur du Roy, & exerça divers emplois dans la guerre & dans la Police. La guerre des Cosaques s'étant allumée, il perdit la plus grande partie de ses biens par le ravage qu'ils firent sur les bords du Borysthenes. Il se trouva ensuite enveloppé dans la \* proscription qu'on fit des Unitaires; il quitta la Pologne par attachement pour cette doctrine, & se retira auprès de l'Electeur de Brandebourg, qui le choisit pour l'un de ses Conseillers. Ce fut dans cet exil qu'il s'attacha aux matieres de Theologie; & il continua cette étude jusqu'à l'âge de 78. ans † auquel il mourut.

Il a laissé des Commentaires sur une partie du Nouveau Testament, où il avance des sentimens qui luy sont particuliers. Non seulement il ne suit pas la doctrine des Reformez, qui est celle de l'Evangile, mais il s'écarte même quelquefois des

Q 6

Soci-

\* En 1658.

† En 1670.



Sociniens, qui par cette raison se sont élevez contre luy. Il soutient que les Anges apostats avoient peché long tems avant la creation du monde, & que ce fut leur chute qui donna occasion au decret d'élection, dont parle S. Paul au commencement de l'Épître aux Ephésiens. Il pretend que les Sociniens avilissent la personne de JESUS-CHRIST, en donnant des bornes trop étroites à son Empire & à son Regne, qui doit être éternel. Que les Apôtres & les fideles qui les imitent regneront aussi éternellement avec J. CHRIST. Ils ne jugeront ni les douze tribus d'Israël, comme J. CHRIST semble leur promettre, ni le reste des hommes: car il seroit ridicule qu'après avoir comparu devant le tribunal de J. CHRIST, ils montassent sur ce même tribunal pour juger à leur tour. Privez de la toute-science que J. CHRIST possède, ils ne pourroient pas connoître les mouvemens ni les pensées des criminels; mais ils jouiront d'un empire éternel, & si étendu que quelques uns des Anges même leur feront soumis. Il ne faut pas s'imaginer que la condition des Anges, naturellement élevez au dessus de l'homme, soit avilie par cette élévation des fideles dans le Ciel; car puis qu'ils sont acoutumez à être des Esprits administrateurs, ils ne doivent pas trouver étrange que leur soumission continuë, & Dieu même pourroit plutôt créer de nouveaux

veux Anges, que de refuser à son Eglise ce nouveau degré de gloire. Comme il y a une distance infinie entre les Anges & Dieu, il peut remplir quelque partie de cette espace sans avilir ces Esprits bienheureux: comme en effet on a vû qu'il a élevé J. CHRIST au dessus d'eux. Cet Auteur ne laisse pas de retenir les principaux fondemens des Unitaires; car lors qu'il explique ce passage de l'Épître à Timothée, *le mystere de pieté est grand, savoir Dieu manifesté en chair, justifié en esprit, vû des Anges, prêché aux Gentils, cru au monde, & enlevé dans la gloire*, il soutient que le nom de Dieu a été inferé mal-à-propos dans ce texte: il en apel- le à la bonne foy de Liberatus Archidiacre de Carthage, qui reconnoissoit cette corruption: il pretend qu'il s'agit uniquement d'un mystere revelé par des hommes foibles, & confirmé par des miracles éclatans; que les Anges instruits par l'Eglise ont mieux connu la sagesse de Dieu, qui leur étoit en quelque façon cachée; que les Gentils ont été ensuite reçûs à la profession de cette même verité, & qu'enfin la Religion Chrétienne a été reçue avec tant d'éclat, qu'une infinité de martyrs se sont volontairement exposez à la mort pour la defendre; & par conséquent il suit le chemin que les autres Commentateurs des Unitaires luy ont tracé. Ce n'est pas le seul effort qu'il fait pour l'honneur



neur de sa Secte; il tâche dans un Traité particulier de la mettre à couvert des reproches fâcheux dont elle est chargée, & principalement de faire voir qu'étant aussi ancienne que l'Eglise, elle a toujours eu des aprobateurs, quoy que sous des noms differens. Eusebe a remarqué qu'Artemon étoit auteur de l'opinion qui fait de J. CHRIST un simple homme; à la vérité ses disciples se vantoient d'avoir puisé leur doctrine dans le sein des Apôtres; qu'elle s'étoit conservée pure dans l'Eglise jusqu'au tems de Victor, & que le Pape Zephrin l'avoit corrompue, en faisant de JESUS-CHRIST un Dieu. Mais il y avoit des écrits plus anciens que Zephrin & Victor, où cette qualité glorieuse étoit donnée à JESUS-CHRIST, & l'Eglise même chantoit des Hymnes à son honneur, qui formoient une conviction suffisante contre les Heretiques. Przpcovius irrité contre Eusebe met tout en usage, pour luy ravir la gloire qu'il s'est acquise, & rendre son Histoire suspecte. Il pretend qu'il n'a point eu d'autre but en l'écrivant, que de maltraiter ceux qui faisoient de J. CHRIST un simple homme: que sous le nom d'un auteur ancien il a représenté ses propres sentimens. Qu'Artemon ne peut point passer pour l'auteur de cette Secte, comme le dit Eusebe, puis qu'il avoue luy-même que les Ebionites du tems des Apôtres avoient

avoient été dans les mêmes sentimens, & que depuis ces Ebionites un Conroyeur nommé Theodotus avoit enseigné la même doctrine: qu'il est faux qu'Artemon ni Theodotus regardassent JESUS-CHRIST comme un simple homme; mais que sans doute ils l'adoroient comme un homme divin, & pouvoient par consequent chanter les Hymnes que l'Eglise avoit faites à son honneur; car puis qu'ils croyoient que J. CHRIST avoit été conçu divinement par le S. Esprit dans la sein de la Vierge, ils devoient aussi soutenir qu'il étoit Fils de Dieu; que Dieu étoit son pere dans un sens propre; qu'il n'y a point d'apparence que cette Secte eût péri si-tôt, n'y qu'elle eût besoin d'être renouvelée par Paul de Samosate, puis qu'on comptoit un assez grand nombre de Sectateurs pour avoir besoin d'un Evêque. Sur tout il regarde comme un conte l'historiette de ce jeune homme, qu'on avoit élu pour Evêque des Unitaires, & que J. CHRIST avoit fait fouetter plusieurs nuits par des Anges, pour l'obliger à rentrer dans le sein de l'Eglise. Car JESUS-CHRIST ne traite point ainsi ceux qui veulent se perdre & ne les ramene point à la vérité par des coups de fouet miraculeux. On n'a jamais pretendu que Victor n'eût point alteré la doctrine de l'Eglise, au contraire on suppose



le qu'il avoit été un des premiers auteurs de cette corruption; que son successeur l'avoit augmentée, & qu'ainsi la verité destituée de ce secours, ou plutôt combatuë par de si puissans ennemis succomba, ou du moins demeura obscurcie. Il bâtit sur ces deux principes, l'un que l'Eglise Apostolique ne croyoit point que JESUS-CHRIST fût Dieu, puis que cette creance de la divinité éternelle du Fils, n'est point couchée en termes exprès dans le Symbole des Apôtres, qui est un abrégé de l'Ecriture, & le catalogue des articles qu'il faut necessairement croire pour être sauvé. Il soutient qu'au moins jusqu'au tems de Victor & de Zephyrin, toutes les opinions qu'on pouvoit mettre à couvert à l'ombre du Symbole des Apôtres, étoient ou reçues ou tolérées dans l'Eglise: comme si en effet le Symbole des Apôtres eût été fort en usage dans ces premiers siècles, & qu'il eût servi de caractère pour distinguer les Orthodoxes des Herétiques; ce qu'on ne luy accordera pas. Sa seconde pretension est encore plus dangereuse que la precedente, car il avance que tous ceux qui defendoient la divinité du Fils, étoient autant de défenseurs de la Secte des Gnostiques, ainsi nommez à cause de la fausse connoissance dont ils se glorifioient. Les Gnostiques differoient entr'eux, à proportion qu'ils donnoient plus ou moins de gloire

re & de perfections divines à J. CHRIST: mais ils faisoient tous ensemble un même corps; & ils étoient tous les Ministres de l'Antechrist, qui avoit commencé à se mettre en œuvre dès le tems de S. Paul. Justin Martyr étoit un des chefs de ces Gnostiques, Clement Alexandrin n'en refuse pas même le nom, parce qu'il en defendoit les sentimens; & c'est d'eux que sont sortis les Ariens, qui trouvant le chemin battu, & les cœurs preparez par les Docteurs qui les avoient precedez, entraînent en peu de tems une grande partie du monde dans leurs sentimens. Enfin il travaille puissamment à étoufer les semences de l'Atheïsme, & de l'indifference des Religions, qu'on vouloit jeter secretement dans cette Secte. C'est ainsi qu'il appelle le ferment d'un particulier, qui avoit écrit qu'il étoit permis de participer au culte extérieur de toutes les Societez Chrétiennes, & de demeurer dans leur sein, pourveu qu'on conservât la verité pure dans son cœur; parce que le culte interieur fait toute l'essence de la foy salutaire; que Dieu regarde uniquement aux mouvemens du cœur dont il est le maître, sans se mettre beaucoup en peine des actions externes, qu'on peut sacrifier à l'amour de la paix. Que comme il n'est point glorifié par les dehors apparens de la pieté, lors que l'interieur est corrompu.



rompu, autrement l'hypocrisie seroit salu-  
taire, il n'est point deshonoré par un culte  
superstitieux, pourveu que les sentimens  
de l'esprit s'accordent avec la parole.  
Loth ne fut point deshonoré par la socie-  
té des Sodomites, avec lesquels il vivoit,  
l'homme ne devient point criminel,  
quoy qu'il se trouve dans la société des  
Heretiques, pourveu qu'il n'embral-  
se point leurs heresies, & qu'il se con-  
tente de cacher si bien ses sentimens parti-  
culiers, que l'Inquisiteur ne puisse le  
decouvrir. Przypcovius s'éleve fort con-  
tre ses sentimens, qu'il regarde comme  
une source d'Atheïsme, ou du moins  
d'indifference pour la Religion. En effet  
on outrage la verité, quand on a honte de  
la publier, & on devient son ennemi,  
lors qu'on flatte lâchement l'erreur & le  
mensonge; c'est n'offrir à Dieu que la  
moitié de l'homme, & pretend-on qu'il se  
contente d'un sacrifice imparfait, si les  
mouvemens de nôtre cœur sont étouffés  
avant que de naître; & c'est les étouffer  
avant leur naissance que de les cacher, au  
au lieu de les produire? Ils ne peuvent  
être regardez que comme des victimes  
mortes & mutilées, qui ne peuvent for-  
mer un sacrifice de bonne odeur. Ce n'est  
pas aimer un homme, que de luy don-  
ner son cœur sans oser le luy dire, & sans  
se separer courageusement du party de  
l'ennemi qui l'attaque. Ce n'est pas ai-  
mer

mer Dieu ni la verité, que de la garder  
dans le secret de son ame, pendant qu'on  
fait profession des erreurs Antichré-  
tiennes. Dieu nous ordonne non seule-  
ment de croire à salut, mais d'en faire  
confession de bouche à justice. Il veut que  
la lumiere de nos bonnes œuvres paroisse,  
afin que les hommes l'en glorifient. Est-  
ce faire luire sa pieté, que de l'ensevelir  
sous un extérieur scandaleux? Comment  
les hommes se rejouiront-ils de ce qu'ils  
ne voyent point? Comment seront-ils  
édifiés de ce qui leur est inconnu, ou plû-  
tôt de ce qui les scandalise? Et comment  
glorifieront-ils Dieu, puis que les mou-  
vemens de vôtre cœur leur sont absolu-  
ment cachez? Dieu defend qu'on mette la  
chandelle sous le boisseau, & vous le fai-  
tes. Dieu veut qu'on le serve avec sincé-  
rité, & au contraire vous vous mettez à  
couvert de l'hypocrisie, vous en faites  
vôtre bouclier & vôtre sureté; ce qui  
ne peut être que très-condamnable. C'est  
un assez grand malheur que d'être privé  
de la verité, parce qu'on ne la connoît-  
pas, sans ajouter ce nouveau crime de la  
supprimer, & de feindre qu'on reçoit de  
fausses opinions pour de veritables: d'en-  
durcir par ce moyen ceux qui s'y trouvent  
engagez, & que l'exemple d'une pro-  
fession publique entraineroit peut-être  
dans le chemin du salut. Enfin cette im-  
pieté, & cette depravation du cœur est  
d'au-



d'autant plus terrible, qu'on n'y tombe point par foiblesse, mais avec deliberation. C'est ainsi que les Sociniens apprenent aux foibles, qui se flattent qu'il est permis de dissimuler sous le regne de l'Antechrist, & dans le sein de l'Eglise Romaine idolâtre, qu'ils sont indispensablement obligez de sortir d'une erreur, que l'attachement aux biens temporels a fait naître, & que rien ne peut les dispenser de faire ouverte profession de la verité, qu'ils ont conservée dans le cœur.

Niemicus après avoir été long tems dans le party des Unitaires, & le patron de leurs Eglises, les abandonna pour entrer dans la Communion des Moscovites; il y demeura quelque tems, mais enfin il fut massacré par les Cosaques, qui craignoient que l'abjuration de sa premiere Religion ne fût pas assez sincere, & qu'un secret panchant ne le portât toujours du côté de l'erreur.

*Imbuta recens servabit odorem*

*Testa diu.*

Cependant ces soupçons étoient si mal fondez, qu'il écrivit afin d'engager les autres Unitaires à suivre son exemple, leur representant qu'il falloit necessairement se soumettre à l'autorité d'une Eglise qui eût toujours subsisté depuis J. CHRIST. Que celle

celle de Rome pouvoit être Antichrétienne, & souillée de diverses erreurs, dont l'Eglise Orientale fondée par les Apôtres s'étoit heureusement garantie; que cette liberté qu'on accordoit à chaque particulier d'examiner sa Religion, & d'être le juge du chemin qu'on doit tenir pour entrer dans le Ciel, ne pouvoit naître que d'un profond orgueil, & du mépris qu'on avoit pour le consentement des anciens Docteurs, des Martyrs, des Evêques, des Princes, des Rois, & des Empereurs, dont les noms fameux dans le monde devoient faire quelque impression sur nous. Que non seulement on méprisoit avec insolence ce qu'il y avoit de plus venerable sur la terre, mais qu'on rompoit par là tous les liens de l'union Ecclesiastique; puis que chacun ayant le droit d'examen pouvoit se faire une Religion particuliere, & avoir ensuite le dessein de la repandre. Au contraire c'est un moyen sûr de reprimer une temeraire curiosité naturelle à l'homme, & d'arrêter ce nombre infini d'Eglises differentes, qu'on voit se former à tous momens, que de se soumettre à l'autorité d'une Eglise nombreuse, puissante, & que son antiquité rend venerable. Il ajoûtoit qu'au fond les Unitaires, en refusant d'entrer dans l'Eglise Grecque renonçoient à leur principe favori, qui est la tolerance; que pourveu qu'ils voulussent

ado-



adorer la B. Trinité, & particulièrement le S. Esprit, on auroit de grands égards pour le reste: qu'ils ne devoient point être étonnez de voir des images dans les Temples, puis qu'ils les soufroient dans ceux des Lutheriens; & si on n'en avoit pas eu sous la Loy, c'est parce qu'on n'étoit point assuré de l'état des fideles après la mort; que l'Evangile nous ayant donné cette connoissance, on pouvoit désormais peindre les images des SS. Bienheureux, leur rendre quelque culte & les invoquer, quoy que cela fût sans exemple sous l'Ancien Testament, où la révélation n'étoit pas si parfaite.

Przypcovius eut peur que ces raisons ne fissent quelque impression sur l'esprit des peuples; il montra que l'Eglise Grecque n'étoit gueres moins Antichrétienne que celle de Rome; que si l'une donnoit la Coupe au peuple, que l'autre avoit insolemment retranchée, elle ne laissoit pas de pecher sur divers articles importants; il est juste que chacun travaille à son salut, & en cherche le chemin, puis qu'il n'y a personne qui y soit plus intéressé que nous mêmes; il n'y a point d'orgueil à se conformer à l'Eglise la plus pure & la plus ancienne; & cette Eglise la plus ancienne & la plus pure doit être celle des Apôtres, & du premier siècle, où le Symbole des Apôtres & l'Ecriture étoient l'unique regle de la foy.

noms des Peres & des Rois qu'on a rendus venerables ne doivent pas nous ébloüir, puis qu'au contraire J. CHRIST assure, que c'est aux foibles & aux simples que Dieu a revelé les choses cachées; les fideles de Berée, moins éclairés que les Apôtres, ne laissoient pas d'avoir leur examen particulier, en conferant les Ecritures sur les choses que ces hommes divinement inspirez leur avoient enseignées. Si quelques-uns abusent de leur raison, pour faire des Sectes particulieres, & imaginer des Religions ridicules, il ne s'en suit pas qu'on doive rejeter pour cela tout l'usage de sa raison, ou l'abandonner au caprice de quelques Docteurs passionnez, que leur intérêt conduit souvent plutôt que l'amour de la vérité. On abuse des choses les plus excellentes, mais il ne s'en suit pas qu'on doive les abolir, à cause de l'abus qu'on en fait. Dieu luy-même y a donné un remede excellent, en nous laissant l'Ecriture, qui peut ramener la raison de ces égaremens, & la retirer de son ignorance. Si l'on voit un si grand partage de Sectes differentes, qui commençant aux premiers siècles a continué jusqu'à nous, ce n'est pas la faute de l'Ecriture, autrement il faudroit accuser l'Eglise de la même insuffisance, qui bien loin de guerir le mal l'augmente par les Anathèmes, & par les excommunications temeraires



raires. C'est le defaut de l'esprit humain de chercher des nouveautez ; il prefere les lueurs de son imagination aux rayons éclatans de verité, que le S. E. a laissez dans l'Ecriture. Après avoir imaginé quelques erreurs j'en devient idolâtre, il les adore, il les colore, pour les rendre plus propres à entrer dans le cœur de l'homme, il employe la fraude & la violence pour les autoriser, & ceux qui ont senti l'iniquité des moyens qu'on employoit pour favoriser l'erreur, se trouvant indispensablement obligez à la repousser, l'ont entrepris peut-être avec trop de chaleur, & c'est ce qui a fait le partage de tant de Sectes, sur des choses qui sont indifferentes.

On reprochoit aux Unitaires qu'il étoit étonnant qu'ils ne voulussent pas écouter l'Eglise, puis que les Anges mêmes avoient été instruits par elle. Przicipovius remarque que le passage de S. Paul qu'on cite, n'établit point l'autorité de l'Eglise sur les Anges; qu'il est vray que ces Esprits Bienheureux ont mieux connu la misericorde & la sagesse de Dieu par ce qu'il a fait dans l'Eglise, mais que ces evenemens qui ont servi de leçon aux Anges, ne donnent aucune autorité à l'Eglise sur eux. Il n'y a point de doute que Pharao, & les Demons même n'ayent instruit les Anges de la même maniere, parce que la puissance & la Justice de Dieu

furent

furent plus clairement manifestées par les châtimens qu'il deploya sur ces rebelles, qu'elles ne l'avoient été auparavant. Il repond ensuite, que si les Unitaires aiment la tolerance, il ne s'enfuit pas qu'ils soient capables d'embrasser les erreurs de toutes les Religions; veritablement ils ne frappent de leurs anathêmes que ceux qui ne croyent point en Dieu par J. CHRIST, ou qui violent les loix par des pechez habituels; ils sont contents pourveu qu'on reçoive le Symbole des Apôtres & l'Ecriture Sainte; & ils souhaiteroient que les autres Chrétiens, moins prodigues de leurs anathêmes, eussent revêtu une charité plus étendue pour se supporter les uns les autres; mais au fond c'est un crime de dissimuler la verité; de se rendre odieux à Dieu pour se garantir de la haine des hommes, & de faire une playe profonde dans sa conscience, pour éviter le scandale que peut donner une separation. Si par le S. E. on entend l'esprit qui est en Dieu, comme l'ame est dans l'homme, ils veulent bien l'adorer parce qu'il est Dieu, & que c'est la même chose que Dieu; mais si l'on entend les dons qui sont repandus sur les fideles, ils ne peuvent luy rendre aucun culte, parce qu'il faudroit adorer à même tems les hommes qui possèdent ces dons. Ils ne reconnoissent point en JESUS-CHRIST deux natures, parce qu'autrement il faut

R

avoués



avouer qu'il n'est point homme, puis qu'en effet il n'a jamais revêtu une personne humaine: mais ils ne laissent pas d'avouer qu'il est tout puissant, élevé à la divinité, & qu'il merite par conséquent des honneurs religieux & divins. Il est faux que sous l'Ancien Testament on ignorât l'état des ames après la mort; les Sadducéens seuls qui ne faisoient qu'une partie méprisable du peuple étoient dans cette erreur; ainsi il est ridicule de dire, que ce fut pour cette raison que l'usage des images & des statues fut interdit, & leur culte défendu. L'état des fideles après la mort sous l'Évangile aussi bien que sous la Loy, est appelé un sommeil & un dormir; il faut donc que comme pendant le sommeil les organes sont liez, & ne peuvent plus agir, les facultez de l'ame destituées des organes corporels ne soient plus capables de faire leurs fonctions précédentes, & cela n'empê. he pas qu'elles ne soient mille fois plus heureuses que celles qui combattent sur la terre, parce qu'elles sont déjà sûres de la victoire, & ne sentent aucune agitation: semblables à un homme épuisé de sang & de forces, qu'on retire du combat, qu'on porte dans un Palais afin de le couronner, & de luy donner l'honneur du triomphe, quand sa santé sera rétablie; pendant que les autres sont encore aux prises avec l'ennemi, exposés à ses coups, & dans un peril éminent de perdre

perdre la vie. Cela suffit pour montrer, que quand même il n'y auroit aucune défense d'invoquer un autre que Dieu, ni d'adorer les images des Saints, on ne doit jamais le faire. Et sur toutes ces raisons il conclut, qu'il est impossible de rentrer dans une Communion où règnent toutes ces erreurs, appuyées par la tyrannie qu'on exerce sur les consciences.

Les Unitaires se partagent entre eux sur le droit des Magistrats: cette diversité de sentimens parut presque aussitôt que leur secte. Socin qui se piquoit d'une Morale rigide & severe, prétendit que les guerres étoient condamnées par J. CHRIST, qui a établi une économie plus parfaite que celle de son Pere. D'autres sont allez encore plus loin que luy, soutenant que les loix humaines sont trop imparfaites pour obliger le Chrétien à s'y soumettre; qu'il a des menaces, des peines, & des récompenses plus avantageuses, ou plus redoutables, qui doivent faire l'unique motif de ses actions; étant Roy & Sacrificateur, & son regne n'étant point de ce monde, il doit fouler aux pieds les couronnes & les sceptres de la terre, bien loin de les posséder avec plaisir; JESUS CHRIST a luy-même ôté la puissance coactive tant aux Magistrats qu'aux Ministres, lors qu'il a dit que les Rois de la terre maîtrisoient leurs sujets, & qu'il n'en devoit pas être ainsi de ses disciples; qu'il



qu'il ordonne d'aimer ses ennemis, ce qui ne regarde pas seulement les haines particulières, mais les inimitiés publiques, qui causent des guerres cruelles, où l'on cherche à satisfaire son ambition, son avarice, & sa cruauté; où l'on fait couler des torrens de sang, on massacre un nombre infini de personnes, on desole des villes & des provinces entières pour de legers interêts.

Quelque grande que soit l'autorité de Socin, on ne laisse pas d'attacher le combat avec luy, de refuter ses raisons, & d'établir un sentiment opposé au sien. On pretend qu'il n'avoit pas bien medité la matiere; qu'il suivoit dans cette occasion le penchant de ceux qui s'étoient attachez à luy, plutôt que son propre sentiment; que contre sa coutume il s'attache dans cette dispute contre Paleologue à des personalitez, & tâche plutôt de refuter les preuves de son ennemi, que de bien appuyer les siennes. Mais cette remarque n'est pas tout-à-fait juste; car au contraire Socin a tiré du sein de l'Ecriture Sainte, de l'analogie de la Religion Chrétienne, des devoirs du Chrétien, & de la raison humaine, toutes les preuves qu'il a pu y decouvrir pour fortifier son sentiment. S'il paroît quelquefois opposé à luy-même, & se contredire en certains endroits, cela vient de la difficulté de la matiere, & de la force des raisons qu'on luy oppo-

La

La guerre traîne après elle une longue suite de malheurs & de cruautéz, & souvent elle se forme plus par des mouvemens d'ambition, que par l'amour de la justice, ou par la necessité de sa propre defence; mais il faut distinguer entre les guerres legitimes, & les injustes brigandages de quelques Conquerans. Il ne faut pas charger les premieres de l'infamie des secondes; ni exposer les Etats à la violence du premier occupant, sous pretexte qu'on sera forcé de laisser couler quelques gouttes de sang pour sa defence. On n'autorise pas les injustices ordinaires dans les guerres, mais il faut arrêter la violence des Usurpateurs.

*Non ego avarum*

*Cum veto te fieri, vappam jubeo ac nebulonem;*

*Est inter Taniam quiddam, socerumque viselli.*

Dieu s'appelle luy-même le Dieu des combats, & l'Eternel des armées, & c'étoit luy qui marchoit à la tête des Israélites, qui alloient à la conquête de la terre de Canaan. Si l'Evangile inspire plus de charité que la Loy, du moins il n'abolit pas le droit de sa propre conservation. J. CHRIST de l'aveu de Socin ne parloit que des ennemis particuliers, & des haines secretes, lors qu'il ordonnoit aux

R 3

disei-



disciples de les aimer ; & par quelle raison veut-on donc étendre cette Loy aux guerres, depuis que l'Evangile eut été publié aux nations, puis que J. CHRIST n'en parle pas ? Quand même il parleroit des combats & des guerres, tout ce qu'il exige des hommes est qu'on travaille à sa propre defence, sans nourrir dans son cœur les mouvemens d'une haine personnelle contre ses ennemis, demandant à Dieu plutôt leur conversion & leur vie, que leur mort ; comme David qui d'un côté ne souffrit point qu'Abialom luy arrachât sa Couronne, & de l'autre ne fit point d'imprecations contre luy ; & qui bien loin de chercher sa mort, eut une sensible douleur quand il aprit qu'on luy avoit ôté la vie. Les fideles sont Rois, & leur Royaume est spirituel & celeste, jé l'avouie ; mais le Royaume spirituel & politique sont tellement subordonnez, que l'un n'empêche point qu'on ne jouisse de l'autre, & on peut gouverner l'Univers avec les Theodoses & les Constantins, sans perdre la jouissance des dons du Saint Esprit. S'ensuit-il que Marc Antonin ne pût point être Empereur, parce qu'il étoit Philosophe. Au contraire le monde ne sera jamais plus heureux, que quand les Philosophes Chrétiens seront Rois. Il est vray que les disciples ne prirent point les armes, pour vanger les outrages faits à leur Roy, quelque violente & quelque indigne que fut

sa mort ; mais il ne s'agissoit point là d'un intérêt Politique, & c'est là qu'il faut distinguer le Regne spirituel de J. CHRIST d'un Empire temporel. On ne doit jamais n'y établir ni defendre le premier avec des armes charnelles ; nous devons donner nôtre vie, & repandre courageusement nôtre sang pour la verité, plutôt que de la renoncer en la preference des hommes ; mais il faut laisser à Dieu le soin de vanger ce sang repandu, quand les mechans auront comblé la mesure de leurs pechez. Non seulement J. CHRIST ne voulut pas que ses disciples se soulevassent contre les Juifs qui le crucifioient, mais lors qu'il voulut reveler sa justice sur eux, il apella des peuples infideles, qui n'avoient en vûe ni la gloire, ni la punition du crime que les Juifs avoient commis en sa personne, afin que la Religion Chrétienne naissante ne fût pas même chargée du soupçon de la vengeance. Que deviendroient les Etats & les familles, s'il n'y avoit point d'autorité coactive pour reprimer l'injustice ? Socin en donne aux peres sur les enfans, qui n'ont pas encore atteint l'âge de connoissance ; mais cela suffit-il, & châtierra-t-on des fautes legeres qu'un âge innocent aura produites, pendant qu'on laissera regner la violence, que les esclaves se souleveront contre leur maître, les sujets contre leur Roy, & que la societé civile sera



troublée par des vols & par des meurtres continuels? Quelque justes que soient ces sentimens de Przypcovius, qui attaque icy personnellement Socin le chef de la Secte, il n'a pas laissé de trouver des opposans. Et il paroît par une longue Apologie qui se trouve à la fin de ce Traité, & par laquelle on acheve ce recueil, qu'on avoit écrit fortement contre luy.

# HISTOIRE

## DES

# OUVRAGES

### des

# SCAVANS.

Mois de MAY 1692.

### ARTICLE IX.

*L'Antiquité éclaircie sur l'immutabilité de l'Être divin, & sur l'égalité des trois personnes. L'état présent de la Religion Protestante, contre le tableau de Mr. Jurieu. Par Messire Jaques Benigne Bossuet Evêque de Meaux, &c. A Paris chez Jean Anisson Directeur de l'Imprimerie Royale, 1691. 4. pagg. 378. Et se trouve à Rotterdam chez Reinier Leers.*

C'Est icy le sixième & dernier avertissement de Mr. de Meaux sur les disputes qu'il a avec Mr. Jurieu. Je dis avec Mr. Jurieu, car il est très-important en cette rencontre de distinguer la cause de



ce Ministre d'avec celle de l'Eglise Reformée: & comme ce Prelat par zèle pour les intérêts de son party voudroit bien persuader à ses Lecteurs, que les avantages qu'il croit remporter sur son Adversaire, sont des avantages remportez sur tout le corps des Protestans, nous devons de notre côté avertir le monde, que si Mr. Jurieu ne se tire pas bien d'affaire dans ce combat, c'est à son dam, & sans conséquence pour la cause generale. Il est juste que s'il s'est engagé trop avant, pour avoir donné trop d'essor à ses pensées particulieres, le tout se passe à ses risques & fortunes. Cela étant nous serions de mauvaise foy mal-à-propos, & sans aucune nécessité, si nous affoiblissions les preuves de Mr. de Meaux. Une de nos meilleures plumes se prepare à luy repondre, & à luy montrer que par raport à tout le party, les victoires qu'il croit avoir remportées ne sont que des illusions: c'est de quoy nous avons cru devoir avertir le public.

Laisant à part les plaintes de ce Prelat contre les injures personnelles, nous dirons d'abord en quoy il fait consister l'état de cette dispute. Il avoit posé ce principe, *Que toute variation dans l'exposition de la foy est une marque de fausseté dans la doctrine exposée;* Mr. Jurieu pour renverser ce principe, entreprit de faire voir des variations considerables dans l'exposition de la doctrine des Anciens, & soutint que les

Peres

Peres avoient été dans l'erreur sur plusieurs articles de foy très-importans, comme sur l'immuabilité de Dieu, sur l'égalité des personnes de la Trinité, sur la grace, sur la providence, &c. On voyoit assez manifestement qu'il devoit supposer, que ces erreurs étoient la doctrine courante & dominante de l'ancienne Eglise; (car autrement il n'eût rien fait contre le principe qu'il avoit entrepris de renverser) il ne laissa pas de s'expliquer là-dessus, & de dire qu'il ne parloit pas de la doctrine de quelques particuliers, mais de la Theologie de l'Eglise & du siecle. Il a même dit touchant une erreur qu'il attribue aux trois premiers-siecles, que c'étoit la Theologie de tous les Anciens avant le Concile de Nicée, sans en excepter aucun. Il s'agit donc entre luy & Mr. l'Evêque de Meaux de cette question de fait, s'il est vray que la Theologie des trois premiers siecles ait été infectée d'erreur dans plusieurs articles importants, jusques-là même que le Concile de Nicée n'ait point condamné, ceux qui mettent de l'inegalité entre les personnes divines, & qui donnent au Verbe une espee de generation non éternelle. Le Prelat soutient que puis que Mr. Jurieu prend l'affirmative sur cette question, il renverse ses propres principes & le fondement de la foy, & qu'il ne peut se defendre des consequences que les Tolérans tireront de son avoué pour la tolerance universelle.

R. 6.

Mais



Mais comme il luy avoit déjà fait ces objections dans ses premiers Avertissements, où il s'est recrié d'une manière fort vehemente, contre le portrait hideux que Mr. Jurieu a donné des anciens Peres, il luy reproche d'abord de n'avoir travaillé à leur justification que sur l'article de la Trinité. Il ne semble pas raisonnable de les abandonner sur tout le reste; car enfin des gens qui n'auroient pas des erreurs fondamentales sur ce grand mystere, mais qui seroient d'ailleurs très-mal instruits sur celuy de l'Incarnation, sur la providence de Dieu, sur la grace, sur le peché originel, sur la satisfaction de J. CHRIST, & même sur l'unité, sur la simplicité, sur l'imensité, sur l'immutabilité, & sur les autres perfections de Dieu, ne laisseroient pas d'être de fort mechans Theologiens, & des Docteurs de mensonge, plutôt que des Pasteurs de l'Evangile. On ne sauroit donc trouver mauvais que le Prelat fasse des reproches, à celuy qui ayant jetté tant de boüie sur les anciens Peres, en les accusant d'erreur sur tous ces points, se contente de nettoyer une de leurs taches. Encore seroit-ce quelque chose s'il avoit bien effacé cette tache unique, qu'il avoit entrepris de leur ôter de dessus le front: mais selon Mr. de Meaux il ne l'a point effacée, puis qu'en avouant que les Peres ont enseigné, que le Verbe aquit *sa dernière perfection,*

*& pour ainsi dire sa parfaite existence, & sa parfaite personnalité au commencement du monde, il doit necessairement reconnoître qu'ils ont enseigné, qu'il n'étoit point Dieu avant cela. Ce qui manque de sa perfection, visiblement n'est pas Dieu, & quand il la recevroit dans la suite il ne le seroit non plus, puis qu'il seroit muable & changeant.* Mr. Jurieu avoit accusé les Peres I. d'avoir dit, que le Fils de Dieu n'a été personne distincte de celle du Pere qu'un peu avant la creation: II. qu'avant que la parfaite nativité du Verbe arrivât, la sapience qui étoit en Dieu étoit seulement son Fils, & son Verbe en germe & en semence. Qu'a-t-il fait se voyant poussé là-dessus? Il a dit à l'égard du premier point que *par personne distincte, il avoit entendu personne développée & parfaitement née;* & à l'égard du second, qu'il n'avoit point pretendu que cette sapience cachée dans le sein du Pere ne fût pas une personne, *car ce qui est caché, dit-il, est pourtant & existe comme une personne.* Mr. de Meaux pretend qu'outre que c'est user de mauvaise foy, c'est laisser les Peres aussi grands blasphémateurs qu'auparavant. Et pour ce qui est de la mauvaise foy, il la trouve en ce que *personne distincte, & personne développée, n'étant point des termes dont la signification soit équivalente, on ne peut expliquer les premiers par les derniers, que lors qu'on cherche des faux*



fuyans, pour n'être pas obligé d'avouer que l'on s'est trompé. Il la trouve aussi cette même mauvaise foy, en ce que Mr. Jurieu supprime ce qu'il avoit dit, que la sagesse n'étoit le Fils de Dieu qu'en germe & en semence: qu'il le supprime, dis-je, afin de pouvoir se vanter, qu'il n'a point imputé aux Peres d'avoir nié que le Fils de Dieu n'ait toujours existé comme une personne. Ayant senti que les mots de germe & de semence excluient manifestement la notion & la qualité de personne, il les a fait éclipser, ou comme dit Mr. de Meaux, il a tronqué & falsifié ses propres paroles. Jamais on ne dira qu'un fils, qui n'est qu'en germe ou en semence dans les reins de son pere, pour me servir de l'expression de l'écriture, soit une personne; & il ne faut que renvoyer Mr. Jurieu à la conséquence qu'il a tirée de la doctrine dont il accusoit les Anciens: *On se devoit représenter Dieu, dit-il, comme muable & divisible*, CHANGEANT CE GERME DE SON FILS en une personne. Il seroit fort commode de tronquer ses propres passages, lors qu'on y auroit malheureusement inséré des termes qui nous embarrasseroient; mais il faudroit être assuré que personne ne s'apercevroit de cette mutilation; car l'utilité de cacher sa faute aux ignorans, qui ne lisent jamais ce qu'on nous réplique, ne doit pas être un sujet de tentation à un bon Auteur. Quoy qu'il en soit

soit, on dit icy à Mr. Jurieu que ce qu'il a répliqué, est une reformation & non pas une explication de son Systême; & le pis est qu'avec toutes les corrections qu'il y a faites, par telles additions, & par telles mutilations qu'il luy a plu, il n'a point degagé les Peres du precipice où il les avoit jettez. C'est au moins l'accusation que Mr. de Meaux, & l'Auteur de *Janua Cælorum referata* luy intentent. Ce dernier prétend qu'après tous les éclaircissemens, & toutes les Apologies de Mr. Jurieu pour l'opinion qu'il attribue aux Peres des trois premiers siècles, ils demeureroient aussi heretiques sur le mystere de la Trinité, que le sauroient être les Sociniens: & quant à Mr. de Meaux il fait voir, que toute la reformation du Systême de Mr. Jurieu consiste à dire, que les Peres reconnoissoient une double nativité du Verbe, l'une éternelle, mais imparfaite & envelopée, l'autre parfaite & développée, mais arrivée seulement un peu avant la creation du monde. Or c'est quelque chose de si absurde; & de si incompatible avec la simplicité & avec l'immutabilité de Dieu, que tous ces envelopemens d'un fils dans le sein de son pere, & tous ces développemens, & toutes ces évolutions hors du sein de ce même pere, après une éternité toute entiere passée dans ce maillot, c'est, dis-je, quelque chose de si affreux; que l'on n'y sauroit songer sans être



être frappé de l'idée d'une impiété monstrueuse. Mr. Jurieu reconnoît luy-même que cette double nativité, & ce nouveau developement du Verbe dans le sens metaphorique est belle & bonne; mais que dans le sens propre, elle ne s'accorde pas avec l'idée de la parfaite immutabilité de Dieu. Pourquoy donc n'a-t-il marché sur les traces du savant Bullus, qui a pris les expressions de ces anciens Peres dans un sens metaphorique? N'eût-il pas bien mieux valu suivre le torrent de nos Theologiens, & soutenir avec eux l'Orthodoxie de la primitive Eglise sur le point le plus fondamental de la Religion, que de la sacrifier aux vœux & aux interêts de la Secte Socinienne?

Je me croy obligé de faire sçavoir à mon Lecteur, que Mr de Meaux presente fort vivement les absurditez impies, qui accompagnent le sens literal donné par Mr. Jurieu aux expressions de quelques Peres. Il est de l'interêt de toute la Religion Protestante, que ces absurditez soient conuës & detestées d'un chacun: car si on vouloit les extenuër comme fait Mr. Jurieu, & les ôter du nombre des erreurs fondamentales, on mettroit en compromis les plus augustes mysteres du Christianisme. Cela est si vray, que Mr. Jurieu n'a pu s'empêcher de dire, *qu'à Dieu ne plaise qu'il voulût porter sa complaisance pour cette Theologie des Anciens, jusqu'à l'adopter*

*adopter ni même la tolerer aujourdhuy; mais immediatement après la ruine luy-même tout le fruit de cette declaration, puis qu'il dit qu'on doit pourtant bien remarquer, que l'on ne sauroit refuter par l'Ecriture cette Theologie bisarre des anciens, & que c'est une raison pourquoy on ne leur en sauroit faire une heresie. Il n'y a, poursuit-il, que la seule idée que nous avons aujourdhuy de la parfaite immutabilité de Dieu, qui nous fasse voir la fausseté de cette hypothese: or nous n'avons cette idée de la parfaite & entiere immutabilité de Dieu, que des lumieres naturelles qu'une mauvaise Philosophie peut obscurcir. C'est declarer, ce me semble, fort nettement, que l'opinion de ceux qui croiroient encore aujourdhuy Dieu sujet à des changemens, & susceptible de nouvelles perfections, ne seroit qu'une erreur Philosophique. Or qui a jamais oiii dire, que pour ne pas adopter tous les dogmes de la Metaphysique de Mr. Descartes, ou de quelque autre grand Philosophe, qui nous évangéliserait sur la nature de Dieu, outre ce qui nous a été évangélisé dans l'Ecriture, on doive encourir quelque peine Canonique?*

On s'imaginera aisément que Mr. de Meaux se donne icy une fort belle carrière; il fait voir l'immutabilité de Dieu dans l'Ecriture & dans les Peres; il traite de pitoyable chicane la distinction employée par son Antagoniste, sçavoir que l'Ecriture



re nous apprend bien l'immutabilité, mais non pas la parfaite immutabilité de Dieu; il prouve qu'acquiescer une nouvelle manière d'être, est un changement très-reel & très-imparfait, puis que c'est ainsi & non autrement que les hommes changent, lors qu'à l'exemple des girouettes ils tournent à tout vent de doctrine; il montre que le Système de Mr. Jurieu ruine la spiritualité de Dieu, & fait le mystère de la Trinité véritablement informe en toutes façons; il soutient que le dogme de l'inegalité des personnes divines est le plus manifeste de tous les blasphèmes, & il éclaircit par des principes solides tous les passages des anciens Docteurs, qui semblent supposer cette prétendue inégalité. Il refute en particulier cette prétention de Mr. Jurieu, que l'inegalité des personnes, & les deux naitivez du Verbe se trouvent dans le Concile même de Nicée; il met ce Ministre aux prises avec la Confession de foy des Eglises Reformées, & l'accuse de calomnier tout un Concile Oecumenique, reveré dans cette Confession de foy; il rejette la distinction entre la foy de l'Eglise & la Theologie des Peres; il explique les passages sur quoy Mr. Jurieu fonde les erreurs prétendues de ces saints Docteurs touchant la Trinité. Cet endroit merite d'être lu: c'est là qu'il renouvelle ses plaintes contre la mauvaise foy de son Aversaire, & il en donne

donne cette preuve au sujet de Bullus. Mr. Jurieu s'étoit vanté qu'un œuf n'est pas plus semblable à un œuf, que les observations le sont à celles de ce docte Anglois: cependant jamais deux choses ne furent plus dissemblables, veu que Bullus explique dans un sens metaphorique, tous les passages que Mr. Jurieu entend littéralement. Ce n'est pas le tout; Mr. Jurieu a pris en suite la chose sur un ton plus bas; il s'est contenté de dire qu'il n'y a pas dans le fond grande difference entre luy & Bullus. Il n'est donc pas vray que leurs observations se ressemblent comme deux œufs; mais de plus, où trouvera-t-on des observations très-oppoées entre elles, si l'on accorde une fois que le sens metaphorique & le literal ne different pas beaucoup dans le fond? Mr. de Meaux fait voir que le party de la metaphore embrasé par Bullus, est celuy que Mr. Jurieu devoit prendre, faute de quoy il se precipite dans mille embarras. En general un des plus frequens reproches que ce Prelat luy ait faits, est qu'il se refute luy-même, & c'est aussi ce que tous les Aversaires de Mr. Jurieu luy objectent éternellement. Ils le font sur beaucoup de points, mais il n'y a aucune matiere sur quoy on l'ait tant convaincu de se contredire, que sur le chapitre de la tolerance. Mr. de Meaux le reduit là-dessus aux plus fâcheuses extremitez qui puissent accabler un Auteur. Il luy montre



montre qu'il ne se peut plus defendre d'aprouver la tolerance universelle: Or c'est là le prendre par son plus grand foible; car jamais homme n'a temoigné plus d'averfion que luy, pour la tolerance de certaines petites Sectes, qui ne font aucune figure dans le monde; & le plus grand de-pit qu'on luy ait pu faire, depuis qu'il a cru voir dans l'Apocalypfe la ruine prochaine du Papifme, a été de soutenir, qu'il ne faut point travailler à la destruction des fauffes Religions par l'autorité du bras fe-culier, & par la voye des loix penales. Peu de gens ont paru être dans ces principes, fans encourir son inimitié; & il y en a beaucoup qui s'étonnent, qu'il n'ait pas mis en tête des pretendües heresies des Peres, le sentiment regnant de la primitive Eglise sur les perfecutions de Religion. Qui ne fera donc surpris de voir qu'on luy prouve, que son Syftême l'engage à la tolerance Ecclesiastique des Sociniens? Voicy comment on le fait rouler dans cet affreux precipice.

Quelque grandes & nombreuses que soient les erreurs qu'il a imputées à l'ancienne Eglise, il n'a pas laissé de reconoitre qu'elles n'étoient point fondamentales, ni une raison fuffifante de se separer de sa communion, ou de douter du salut des Peres qui les ont soutenuës, & de vive voix, & par écrit. Il dit bien qu'il ne faudroit pas tolerer aujourdhuy ces erreurs, mais

mais par cela même il avoüe qu'elles étoient anciennement tolerables; & il passe jufques à dire qu'on ne les sauroit refuter par l'Ecriture, & qu'ainfi ce ne font pas des heresies, ce ne font que des ignorances de la bonne Philosophie. Sur cela Mr. de Meaux luy demande, *Pourquoy ne pas tolerer encore aujourdhuy une doctrine qui n'est condamnée par aucun Concile, qui est aprouvée au contraire par celui de Nicee, qui ne peut être refutée par l'Ecriture, qui n'a contre elle ni les Peres, ni la Tradition, ou la foy de tous les siècles, puis qu'on luy donne d'abord les trois premiers siècles à remplir?* Pour repondre à cette difficulté Mr. Jurieu a dit trois choses: la premiere qu'il ne s'ensuit pas pour avoir toleré des erreurs avant que les matieres fussent éclaircies, qu'on les doive tolerer après l'éclaircissement. La seconde que les anciens Docteurs n'ont été ni Ariens ni Sociniens. La troisieme qu'ils n'ont erré que par ignorance & par surprife, & plutôt comme Philosophes qu'autrement. Mais Mr. de Meaux n'a pas de peine à refuter toutes ces raisons.

Sur la premiere il soutient que ce Ministre s'oublie luy-même. En effet dans ses livres contre Mr. Nicolle il a examiné fort au long, si l'Eglise peut imposer en un tems la necessité de croire, ce qu'on n'étoit pas obligé de croire en un autre; & se moquant de la pretension de l'Eglise Romai-



ne la-dessus; il a soutenu que ce n'est point aux hommes à augmenter les besoins de l'ame; pourquoy donc veut-il que les Chrétiens de ce siècle soient tous un joug, que la primitive Eglise n'a point portée? On luy soutient de plus qu'il ne peut pas dire, que les matieres ayent été bien éclaircies, car afin qu'une erreur soit bien éclaircie, il faut qu'elle soit bien réfutée par les Ecritures, & que la foy de tous les siècles, ajoûte Mr. de Meaux, y paroisse manifestement opposée, & qu'à la fin elle soit condamnée par les Conciles. Or selon Mr. Jurieu, l'erreur qu'il attribue aux trois premiers siècles ne peut être ni réfutée par l'Ecriture, ni convaincué du moins par la Tradition, & par le consentement de tous les siècles, & bien loin d'être condamnée par aucun Concile, elle a été confirmée dans celui de Nicée, où l'on traitta, & où l'on decida la matiere expressément. Il n'est donc encore arrivé à cette matiere aucun nouvel éclaircissement, par où l'erreur des trois premiers siècles soit moins tolerable qu'alors. Bien plus puis que ce n'est pas une erreur contre la foy, mais contre les idées Philosophiques que nous avons aujourd'hui, elle n'est pas plus contraire au salut qu'autrefois: il est autant tolerable d'être mauvais Philosophe, pourveu qu'on soit vray fidele, maintenant que dans les siècles precedens. Voilà donc la premiere raison de Mr. Ju-

rieu

rieu par terre, la seconde ne tiendra pas plus long-tems.

En effet on luy montre que selon ses Pastorales, l'erreur des anciens Peres emportoit une partie très-essentielle de l'Arianisme & du Socinianisme, & que selon ses nouvelles lettres, elle emporte la divinité, la materialité, & la mutabilité de Dieu, ce qui est une partie des plus essentielles de l'erreur Socinienne, ou quelque chose de pis; de sorte que si on a dû tolerer l'erreur des anciens, rien n'empêche qu'on ne doive tolerer aujourd'hui l'heresie Socinienne. L'Auteur de *Fanua Coelorum* a montré beaucoup plus en detail, & plus fortement, que si les Peres ont enseigné ce que Mr. Jurieu leur impute, ils ont ruiné la divinité du Fils de Dieu, & croupi dans des heresies aussi funestes pour le moins que celles d'Arius & de Socin.

Par la troisieme raison Mr. Jurieu demande que l'on tolere les Peres, à cause que l'ignorance & la surprise les avoient fait tomber dans l'erreur: mais qui ne voit que cela emporte évidemment la necessité de tolerer les peuples, dont l'ignorance & la surprise sont mille fois plus excusables, que celle des maîtres & des Docteurs de l'Eglise? Ce qu'il remarque que la foy de la primitive Eglise doit être distinguée de la Theologie des Peres, ne luy est pas pardonné: car en l. lieu on luy dit, que

s'il



s'il soutient que l'Eglise a été invariablement très-orthodoxe, pendant que les Pères erroient, il ne prouve rien contre le principe de Mr. de Meaux. II. Quelle apparence que les peuples ayent mieux compris les mystères, que leurs Docteurs ne les comprenoyent, & par où seroit passée dans le peuple la perfection, & l'immuabilité de Dieu, avec l'égalité de ses personnes, pendant que les Docteurs ne les croyoient pas. Enfin de quoy sert cette distinction entre la foy des troupeaux, & la doctrine des Pasteurs : car si la doctrine de ces Pasteurs ne les empêche pas d'être la gloire du nom Chrétien, tant dans l'Eglise militante, que dans l'Eglise triomphante; en sorte que tout homme qui oseroit condamner la communion Ecclesiastique que l'on a eue avec eux, se rendroit l'horreur de toute la terre, comment oseroit-on damner aujourd'hui les Sociniens, ou faire scrupule de communier avec eux ?

Mr. de Meaux pretend que son Adversaire n'en pouvant plus, substitué les calomnies, les emportemens, & les vanteries à la place des raisons, & qu'il s'est servi contre luy d'expressions *\* brutales, qui au desant de l'équité & de la raison une bonne éducation auroit supprimées, & qu'il l'a osé accuser de choses, que l'honnêteté & la pudeur ne luy permettent pas de repeter.*

*\* Du terme d'insignes friponneries.*

mais comme je l'ay dit dès l'entrée, je ne veux point toucher à leurs differens personnels : je dirai seulement que Mr. de Meaux s'est servi d'un terme trop fort, en se servant du mot d'accuser, puis qu'il avouë que Mr. Jurieu n'a point affirmé ces choses, & qu'il a même dit *je n'en say rien, je veux croire qu'on luy fait tort.* Il me semble que l'on se pouvoit contenter de cette petite reflexion, qu'il faut bien aimer la Satire, lors qu'on publie même les medifances que l'on ne croit point.

Jusques icy nous n'avons eu à rapporter que le combat qu'un Evêque a livré à un Ministre; combat dont il importe peu à l'Eglise Reformée que l'Evêque sorte victorieux, puis qu'au pis aller il n'aura prouvé sinon qu'un Ministre a mal attaqué l'Histoire des Variations. Or il seroit absurde de pretendre, que les interêts de tout un party sont engagez dans la querelle d'un particulier, lors même que ce particulier avance des choses, qui sans être necessaires, sont opposées à l'esprit de tout le party. Voilà le fait: l'Eglise Reformée a toujours fait profession de venerer les anciens Pères, & c'est avec douleur que l'on a vû flétrir leur memoire dans les Pastorales de Mr. Jurieu. On a été ravi que Mr. le Moine, & que Mr. Bullus en soutenant l'orthodoxie des anciens Docteurs, ayent ôté aux Sociniens les machines, que le P. Petau leur avoit donné lieu d'élever contre



nos plus augustes mysteres. D'ailleurs il a paru par la solide reponse de Mr. Basnage à l'Histtoire des Variations, que nous n'avons pas besoin pour refuter Mr. de Meaux de flétrir l'ancienne Eglise. On peut donc mettre sur le seul compte de Mr. Jurieu toutes les pertes qu'il fera dans ce combat. Je ne say si Mr. de Meaux a prévu la chose; du moins a-t-il fait tous ses efforts dans la II. partie de son VI. Avertissement, pour étendre sur tout le party les conquêtes qu'il avoit faites sur l'Auteur des Pastorales: mais comme je l'ay déjà dit, on luy prepare là-dessus une reponse qui l'arrêtera tout court, & qui mettra nôtre cause parfaitement à l'abri de ses attaques. Disons quelque chose de cet-  
te II. partie du VI. Avertissement.

L'Auteur dit d'abord, *que ce qui produit les variations, les incertitudes, les égaremens de Mr. Jurieu, & tous les autres excès de sa licentieuse Theologie, c'est la constitution de la Reforme qui n'a ni regle ni principe.* Puis il étale quelques remarques avec assez de declamation sur les effets qui ont dû naître, de ce que Luther & Calvin ont rapellé à l'examen de l'Ecriture toutes les décisions de l'Eglise. Il pretend que cela nous a dû conduire à l'indifference des Religions, & que l'experience le fait connoître: il en prend à témoin Mr. Jurieu, & se sert de plusieurs passages de ses Ecrits, pour soutenir que le corps de la Reforme

me est tout infecté de cette peste. En effet si l'on en veut croire Mr. Jurieu, *le monde est aujourd'hui plein de ces indifferens, & particulièrement dans ces Provinces: les Sociniens & les Remontrans le sont de profession: mille autres le sont d'inclination.* Voilà l'idée qu'il nous donne de la Religion des Hollandois. Quant à l'Eglise Anglicane, il nous apprend qu'une infinité de gens luy ont dit, qu'on n'y faisoit pas de façon de tirer les Sociniens du nombre des heretiques; & quoy qu'il nomme cela une fausse accusation, il ne laisse pas d'affirmer que c'est le fruit du commerce trop étroit, que quelques Theologiens Anglois ont eu avec les œuvres du plus déterminé & du plus dangereux Socinien qu'il y ait au monde; c'est ainsi qu'il apelle Episcopius. Il ne faut pas s'étonner qu'il donne cette idée defavantageuse de l'Eglise Belgique, & de l'Eglise Anglicane, puis qu'il n'a pas épargné le corps des Refugiez. Il a fait savoir à toute la terre, qu'il y avoit des Ministres qui formoient dans les Eglises Reformées de France depuis quelques années un malheureux party, qui conjuroit contre le Christianisme en general: que l'état où nous étions en France les obligoit à dissimuler leurs vrais sentimens; mais que le tems nous a appris que cette malheureuse Cabale étoit toute Socinienne, & ne tendoit pas à moins qu'à ruiner tout le Christianisme. Le tems qui nous



a après cela, est celui de la dispersion de tous les Ministres François; Le rideau a été tiré, dit Mr. Jurieu; l'on a vu le fond de l'iniquité, & ces Messieurs se sont presque entièrement découverts, depuis que la persécution les a dispersés en des lieux où il ont cru pouvoir s'ouvrir avec liberté. Il dit ailleurs, que les jeunes gens venus tout nouvellement de France, gros de la tolérance universelle de toutes les heresies, & de leur esprit de libertinage, ont cru que c'étoit icy le vrai tems & le vrai lieu d'en accoucher. En d'autres endroits il dit, que les Ministres de la Cabale toute Socinienne qui étoit en France, Entreprenent de corrompre les esprits des fideles, & même des personnes de la plus éminente qualité; que le poison commence à passer aux parties nobles; qu'il est tems d'aller aux remedes, & que le nombre de ces indifferens se multiplie plus qu'on ne l'ose dire: qu'on fait publiquement les éloges des livres qui établissent la charité dans la tolérance du Paganisme, de l'idolatrie, & du Socinianisme, & que depuis notre dispersion la terre est couverte de livres François, qui établissent ces heresies; qu'on voit passer dans les mains de tout le monde les pieces qui établissent la tolérance universelle; qu'on voit sensiblement les tristes progrès que ces mechantes maximes font sur les esprits; & qu'il est très-certain qu'il est tems de s'opposer à ce torrent impur, puis qu'autrement il seroit à craindre, que nos jeunes gens ne se

lais-

laissent corrompre, & qu'il se trouveroit que notre dispersion auroit servi à nous faire ramasser la crasse & la lie des autres Religions. Si une opinion qui est assez repandue en ce pays-cy est aussi vraie, qu'elle est vraisemblable, sçavoir que Mr. Jurieu envoya toute faite en Angleterre la lettre, que 34. Ministres Refugiez à Londres écrivirent au Synode d'Amsterdam il y a deux ans, il faut mettre encore sur son compte ce passage; Nous ne pouvons plus dissimuler notre douleur, & nous sommes persuadés que vous êtes aussi affligés que nous, du scandale que nous donnent ces Ministres Refugiez, qui étant infectés de diverses erreurs travaillent à les semer parmi nos peuples: vous en avez de ce caractère, lesquels n'étant plus retenus par le frein & la crainte de nos Synodes, ont perdu entièrement le respect qu'ils devoient à l'Eglise de France. . . . Leurs erreurs ne vont à rien moins qu'à renverser le Christianisme, puis que ce sont celles des Pelagiens & des Ariens, que les Sociniens ont jointes dans leur système en ces derniers siècles. Il y en a qui les soutiennent, il y en a d'autres qui les cachent, sous le voile d'une tolérance sans bornes; ceux-cy ne sont gueres moins dangereux que les autres. . . . la licence est venue à un point, qu'il n'est plus permis aux Compagnies Ecclesiastiques de dissimuler, & que ce seroit rendre le mal incurable, que de n'y apporter que des remedes palliatifs. La réponse à



cette lettre fut portée, dit-on, toute faite au Synode par Mr. Jurieu. On y voit la licence que se donnent en Angleterre des Ministres Refugiez, qui non contents d'enseigner en particulier des doctrines fausses & erronnées, poussent leur hardiesse jusques à debiter leurs impietez en public; les prêchant ouvertement, & tâchant par ces moyens pernicious de corrompre la foy de ceux que la persecution a chassés de leur patrie. L'Apologie que Mr. Jurieu publia l'année passée pour sa conduite, est encore plus forte que tout ce qu'on vient de voir; car elle est pleine d'extraits de lettres venues d'Angleterre, de Geneve, de Suisse, & d'Allemagne, qui font un portrait affreux de l'état de nos troupeaux Refugiez, comme si les Ministres y repandoient hardiment & avec succès le poison de leurs heresies Sociniennes. Si Mr. de Meaux avoit eu en main cette Apologie, il en auroit tiré de nouveaux sujets de triompher des Reformez de France, d'une maniere plus insultante, & plus propre à combler la mesure de nôtre affliction, qu'il ne l'a fait en vertu des citations que les autres livres de Mr. Jurieu luy ont fournies. Il est vray qu'il n'y a gueres de reproches, qui nous puissent être plus sensibles que les deux qu'il nous fait: le premier de confirmer par une experience réelle le jugement de ceux qui conjecturerent, que le fondement de nôtre Reformation produiroit bien-tôt le

Pyr.

Pyrrhonisme, ou l'indifference de Religion chez les Protestans. Le second de donner un nouveau sujet au Roy de France de se feliciter de nôtre ruine, puis qu'il apprend aujourdhuy ce que la France cacheoit dans son sein, pendant qu'elle y portoit tant de Ministres, c'est-à-dire, que ce n'étoit plus seulement contre l'Eglise Romaine, mais contre le Christianisme en general que la Reforme s'armoit secretement. Il ne peut y avoir gueres d'insultes plus acablantes que ces deux reproches; c'est nous venir livrer dans les lieux de nôtre exil une persecution plus douloureuse, que celle que nous avons essuyée dans la patrie. Neanmoins il est très-probable, que l'Apologie de Mr. Jurieu eût rendu les traits de Mr. de Meaux beaucoup plus perçans qu'ils ne le sont: car enfin tout y porte dans l'esprit des Lecteurs l'image d'une corruption qui se repand au long & au large, & d'une gangrene qui gagne visiblement le dessus. Quelques personnes sages, à qui Mr. Jurieu avoit communiqué son Apologie avant qu'elle fût publique, luy representèrent qu'il enveloppoit trop de gens dans la corruption; là-dessus il mit un petit Avertissement au revers du titre, où il declara que ce n'étoit nullement son intention, de mettre aucune égalité entre le nombre des personnes saines, & celuy de celles qui ne le sont pas. C'est-à-dire qu'il veut bien qu'on croye, qu'en-

S 4

tre



tre six cens Ministres il y en a 280. de gâtez. Cela suffit pour faire que le nombre des sains surpasse celui des malades. Il ajoute qu'il pensoit avoir dit en cent endroits, que ces malades ne sont à craindre, que parce qu'un petit nombre de gens gâtez repandus par tout sont capables de gâter tout: mais cela ne s'accorde ni avec les lettres qu'il dit qu'on luy écrit de toutes parts, & dont il publie des extraits, ni avec les expressions qu'il employe en mille lieux pour decrire le desordre. Ainsi ceux qui ne connoissent pas les raisons qu'il a eues de représenter le mal bien grand, & de devenir le crieur public des choses qui n'étoient contenues que dans des lettres particulieres, écrites par des gens bouillans, & qu'on peut convaincre de fausseté sur certains chefs, se formeront une idée tout à fait odieuse des Ministres Refugiez. Ils douteront dès qu'ils en verront quelcun, s'il est du nombre des 280. Heretiques, ou des 320. Orthodoxes. Aussi voit-on que l'Apologie de Mr. Jurieu a fait impression sur Mr. Leidecker, Professeur en Theologie à Utrecht, puis qu'il a publié des choses sur la foy de cette Apologie, qui repandent un grand oprobre sur nos Ministres. Mais on espere que cela ne tournera qu'à leur avantage; car on dit que sur les remontrances qui ont été faites au dernier Synode, cette Compagnie a fait un Acte, pour rendre bon temoignage à la

doc-

doctrine des Ministres Refugiez, & que la chose sera renouvelée plus authentiquement au Synode prochain. On dit même que Mr. Jurieu n'a point voulu se rendre garant de ce que Mr. Leidecker a puisé de luy à la charge de ces Messieurs. Je ne say pas si ce Professeur s'accommodera d'un desaveu si solennel, ni de la visite qu'on dit que les Deputez d'Utrecht sont chargez de luy faire, pour l'informer de ce qui s'est passé au Synode à cet égard.

Qu'il arrive ce qu'il voudra, Mr. Jurieu aura toujours eu le plaisir de diffamer toutes les parties du Christianisme. Il l'a attaqué & par devant, & par derriere, & par les côtez. Selon luy les trois premiers siecles, que Mr. Claude avoit nommez les beaux jours de l'Eglise, n'ont eu pour Pasteurs & pour Docteurs que de *pauvres Theologiens, qui ne voloient que rés pied rés terre,* & qui croupissoient dans l'erreur, non seulement à l'égard des articles les plus importants de la Religion, mais aussi à l'égard des attributs de Dieu, les plus reconnoissables par la lumiere de la nature. Si l'Eglise s'est tirée de cet état d'ignorance au quatrieme siecle, ç'a été pour tomber dans une maladie encore plus dangereuse, c'est à dire dans l'idolatrie, & dans les autres apannages de l'Antichristianisme. Et pour ce qui est de ces derniers tems, où il y a un si grand corps de Chrétiens delivré de la corruption Papale,



416 *Histoire des Ouvrages*  
c'est un triste état, selon Mr. Jurieu, que celui de ce grand corps. L'indifférence des Religions, & le penchant vers le Socinianisme sont grands en Hollande & en Angleterre; & les Refugiez tendent à cette même herésie par tout où ils ont mis le pied. Les peuples sont si mal affermis dans l'Orthodoxie, pour laquelle néanmoins ils ont tout abandonné en France, que si on laissoit faire les Ministres gâtez, tout seroit perdu bien-tôt. N'est-ce pas donner une idée bien avantageuse & de la foy des Pasteurs, & de celle des troupeaux? Apparemment l'exemple des Synodes Wallons encouragera les Synodes des autres pays, à mettre à couvert l'honneur & la réputation des Refugiez contre les insultes qu'on leur fait, en conséquence des accusations de Mr. Jurieu.

Il est tems de finir cet article, quoy qu'il y ait beaucoup d'autres choses dans le livre de Mr. de Meaux, qui meritent d'être remarquées. On dira seulement qu'il se fait une fort grande illusion, lors qu'il confond, à l'exemple de Mr. Jurieu, ceux qui demandent la tolerance civile pour les fausses Religions, avec ceux qui croient que toutes sortes de Religions sont bonnes. Le dogme de la tolerance civile n'est autre chose que la doctrine constante des trois premiers siècles, si féconds en Saints Martyrs, & en Saints Docteurs, qui ont refusé la conduite des Payens contre l'E-

glise

*des Scavans. May 1692.* 417  
glise Chrétienne. Ces raisons qu'ils alleguoient ne peuvent être que ridicules, si l'on suppose qu'ils aprouvoient la punition des errans. Or où est l'homme assez fou pour ofer dire, que les Chrétiens des trois premiers siècles croyoient l'indifférence des Religions?

Au reste c'est icy le dernier avertissement de Mr. de Meaux. Il declare que ceux qui ont de la peine à le voir si long tems aux mains, avec un homme aussi décrié même parmi les honnêtes gens de son party que le Ministre à qui il a affaire, peuvent s'assurer qu'après avoir ajoûté ce dernier éclaircissement aux matieres très-essentielles qu'il luy a donné lieu de traiter, il ne reprendra plus la plume contre un tel adversaire, & qu'il luy laissera multiplier ses paroles, & repandre à son aise ses confusions.

#### ARTICLE X.

*Veterum aliquot Gallia & Belgii Scriptorum opuscula sacra nunquam edita; jam verò è MSS. Codicibus Bibliothecarum Gallia in lucem produntia, cum effigibus, vitæ eorum compendio. C'est-à-dire, Traitez de quelques anciens Auteurs qui n'ont point encore été imprimés. Lugduni Batavor. ex Officina Petri vander Meerfche, 1692. 8. pagg. 300.*



Les Moines possèdent de précieux Tresors, que leur ignorance & leur paresse derobent aux hommes. Il leur seroit aisé de se faire un nom dans le monde, en deterrant seulement les productions d'autrui, & en enrichissant le public de ce qui leur est inutile. Cependant soit par insensibilité pour la gloire, ou parce qu'ils n'ont aucun goût pour les belles lettres, ils ont laissé depuis plusieurs siècles pourrir d'anciens manuscrits, & ensevelir divers Ouvrages qui auroient été fort utiles. Les Benedictins se distinguent honorablement, par les éditions exactes & correctes qu'ils font de divers Peres, & par la recherche des anciens manuscrits. Le Pere Mabillon a excité une si noble ardeur: son exemple a ému les autres, & le succès les a encouragés à le suivre. Mr. Oudin en avoit été touché pendant qu'il étoit dans le monastere; il avoit déjà publié un supplément au traité de Bellarmin, de *Scriptoribus Ecclesiasticis*, dans lequel sa connoissance des Auteurs Ecclesiastiques, & particulièrement de ceux qui ont vécu dans le bas âge, paroît fort étendue. Un Anglois celebre \* qui l'a censuré, pourroit trouver à son tour des censeurs, qui releveroient des fautes considerables dans son Ouvrage; soit pour les derniers siècles qu'il a touchés plus legerement, soit dans

\* Cave.

les premiers, où il place des pieces qui n'ont rien de venerable, que le faux nom qu'elles portent. Mais sans nous arrêter à cela, voicy un nouveau fruit des travaux de ce Religieux converti. Pendant que la plupart des autres Religieux ne nous apportent de leur Monastere que quelques motifs de conversion, que l'amour du libertinage plus fort que celui de la verité leur a dicté, celui cy avec un esprit doux & tranquille, & une vie pure, nous produit ses travaux, & ses anciennes études, qui sont beaucoup plus edificantes. Ce recueil qu'il a tiré de quelques anciens manuscrits, contient les Opuscules de divers Auteurs, qui ont vécu dans le neuvième, l'onzième & le douzième siècle.

La reputation de Hincmar a toujours été sujette à de fâcheux revers. Les Defenseurs de la grace le decrient comme un fourbe, un esprit violent, qui n'a rien oublié pour établir l'erreur sur les ruines de la verité. D'autres au contraire le font monter jusqu'aux nuës; & ne cessent de louer les Synodes, où son autorité a eu de si dangereuses influences. Quelque soin que le P. Sirmond, qui en faisoit un de ses Heros, ait pris de publier ses Ouvrages, il n'a pas laissé de luy en échapper quelques-uns qui ont paru depuis, & voicy encore un Poëme de cet Auteur, que Mr. Oudin met à la tête de son recueil.



On en voit un autre à sa suite de Fulbert Evêque de Chartres, si fameux par la faveur qu'il eut auprès du Roy Robert. Il faut pourtant avouer, que le Traité qu'on voit icy sur la premiere persecution de l'Eglise, est peu digne d'un grand homme, puis qu'il est rempli de sens mystiques, & d'allegories qu'il tire de tous les noms qu'il rencontre dans l'Histoire des Actes, d'où il fait fortir de longues reflexions, qu'il regarde comme importantes, quoy que bâties sur de legers fondemens. Mr. Oudin s'est principalement attaché, à nous donner un Catalogue des veritables Ouvrages d'Arnaud Bonneval, dont quelques-uns par un sort avantageux, avoient eu l'honneur d'être attribuez à S. Cyprien. On nous donne icy deux nouveaux Traitez de ce même Abbé, où l'on reconnoît aisément son éloquence & sa pieté. On y voit aussi une piece de Herman, l'un des premiers Abbez de S. Martin de Tournai, sur l'Incarnation de J. CHRIST; un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, de Guillaume Abbé de S. Theodoric proche de Rheims; & enfin une dispute contre les Juifs de Gautier de Châtillon, ce Poëte si fameux au douzième siecle, qui a chanté les conquêtes d'Alexandre le Grand, & rempli toute la France du bruit de ses vers.

## ARTICLE XI.

Eloge de Mr. Boyle.

IL semble que ce soit un avantage particulier à la nation Angloise, que sa noble s'attache à l'étude des belles lettres. Erasme faisoit déjà de son tems une opposition entre les repas des gens d'Eglise & ceux des Milords, dont les uns n'étoient assaisonnez que de froides railleries, & de medifances criminelles, & où l'on ne parloit que de bien boire, pendant que dans les autres on ne s'entretenoit que des sciences, & de la pieté. La nation s'est maintenue glorieusement en possession de cet avantage, & l'illustre Mr. Boyle en est un exemple sensible. Ce grand homme sembloit être né pour faire la gloire de sa patrie & de son siecle, également sçavant & vertueux, docte & humble, grand Philosophe & bon Chrétien.

*Manibus date lilia plenis,  
Purpureos spargam flores, animamque Boyli  
His saltem accumulem donis, & fungar  
inani  
Munere.*

Il étoit né le 25. de Janvier 1627. fils de Richard Boyle Comte de Corke. De cinq freres il étoit le seul qui n'avoit eu



aucun de ces emplois éclatans, & de ces noms qui font beaucoup de bruit dans le monde; mais il s'en est fait un plus illustre, & d'une plus longue durée, par les recherches Philosophiques, & son attachement à la piété.

Il voyagea jeune, sans prendre aucune part aux desordres de l'âge, ou des pays par où il passoit. Il donna même de bonne heure des marques de ce qu'il devoit être un jour. Il eut des liaisons étroites avec le fameux Usserius Primat d'Irlande, qui le porta fortement à l'étude des Langues Orientales, pour l'intelligence de l'Écriture Sainte. Il y fit bientôt des progrès considérables, qu'il a augmentez dans la suite de sa vie, s'étant retiré à Oxford pour y vivre plus tranquillement. Il y trouva les plus sçavans hommes de l'Angleterre, il s'unit avec eux, en forma des conférences, & ce furent ces conférences qui donnerent la naissance à la fameuse Société Royale. Ainsi Mr. Boyle en doit être regardé, non seulement comme un des principaux ornemens, mais comme un de ses premiers auteurs. On essaya de le tirer de la Philosophie, pour le faire entrer dans le Clergé; mais regardant la cure des âmes comme une charge trop pesante, il n'y voulut jamais entrer. Il redoubla ses recherches pour les secrets de la nature, qu'il a developpez si heureusement, soit par des expériences sensibles,

bles, ou par une méditation profonde, & par de solides raisonnemens. Il croyoit le grand œuvre possible; c'est pourquoy il fit revoquer par le Parlement tenu en 1689. une Loy faite du tems de Henri quatrième, contre la multiplication de l'or & de l'argent: cependant ce n'est pas ce qu'il cherchoit avec le plus d'application. Je ne ferai point un long détail de ses principales decouvertes; on les voit gravées dans des Ouvrages, qui dureront autant qu'il y aura de la Philosophie & des Philosophes au monde. Il seroit seulement à souhaiter qu'il les eût tous écrits en Latin, ou que par une version fidele & un recueil exact, on les rendit plus généralement publics qu'ils ne sont, afin que tout l'Univers profitât de ces lumieres. Il n'étoit pas seulement Philosophe, il étoit Theologien. Il avoit un amour pur & sincere pour les veritez salutaires; mais il ne pouvoit souffrir ces divisions, qui pour de legeres causes troublent le Christianisme. On ne le voyoit jamais s'échauffer, que quand il parloit contre l'esprit de persecution, & les violences que chaque party vouloit commettre, pour entretenir les autres dans ses sentimens. Son zèle s'étendoit particulièrement à la conversion des Infideles, par des moyens doux & pleins de charité, voulant que la connoissance precedât toujours la foy. C'est pourquoy il fit traduire à ses depens le Nouveau Testa-



Testament en langue Malaïe, qu'il envoya dans les Indes Orientales. Il donna une grande récompense à celui qui avoit traduit le *Traité de Grotius de la vérité de la Religion Chrétienne* en Arabe, afin de le repandre dans tous les lieux où l'on parle cette langue. Il est entré dans tous les desseins que la Compagnie des Indes Orientales a eus pour la propagation de la foy; contribuant à une entreprise si nécessaire non seulement de ses conseils, mais des sommes considérables; & en mourant il a laissé un revenu de deux cens écus, pour faire un certain nombre de Sermons contre les impies & les athées, en établissant la vérité de la Religion Chrétienne sur des preuves solides, sans entrer dans le détail des Sectes qui déchirèrent aujourd'hui le Christianisme; Il mourut le 30. Decembre 1691. Mr. l'Evêque de Salisbury fit son Oraison funebre, qui fut d'autant plus touchante, qu'ouïre l'éloquence naturelle à ce Prelat, il étoit ému de la perte de son ancien ami, dont il nous promet la vie.

## ARTICLE XII.

*Le livre des Pseaumes, nouvelle version retouchée sur l'ancienne de 1688.* A Amsterdam chez Henri Desbordés, 1692. 12. pagg. 366.

IL y a peu de gens du goût de Mr. de la Bastide, qui ayant tous les talens propres pour plaire dans le monde, & pour s'y distinguer par des Ouvrages d'esprit, s'attachent uniquement à ceux de la pieté. On voit assez d'Auteurs qui las du monde qui les quitte, viennent offrir à Dieu les restes d'un esprit languissant, & consacrent à la devotion des Muses usées. Mr. de la Bastide au contraire s'est appliqué de bonne heure à la defence de la Religion; il s'est mis aux mains avec un des plus fameux \* chefs du party ennemi, & a tâché de dissiper les dangereuses illusions qu'on vouloit faire à nos peuples. On luy avoit confié le soin de retoucher la version des Pseaumes en vers, sur laquelle l'illustre Mr. Conrard avoit long tems travaillé. Après avoir rempli cette fonction avec un heureux succès, il vient de travailler à la traduction des mêmes Pseaumes en prose, qui remplie de termes surannez, avoit besoin d'un Correcteur exact & poli, pour devenir plus agreable & plus intelligible. On ne s'est pas éloigné de la premiere version, qui a toujours paru fort exacte selon l'Hebreu; mais on a ajouté quelques mots dans les lieux obscurs, afin d'en rendre le sens plus clair & plus facile; on a adouci les Hebraïsmes trop éloignez de nos manieres de parler, enfin on a ajouté quelques petites notes, pour éclaircir tout

\* Mr. de Meaux, *Exposition de la foy.*



tout ce qui peut paroître difficile aux ames simples.

## ARTICLE XIII.

*Extraits de diverses Lettres.*

IL paroît icy (à Londres) un assez grand nombre de livres nouveaux. On a publié un Commentaire sur les dix Commandemens, par le dernier Evêque de Londonderry. La Morale de ce Prelat a paru si pure, & ses Sermons avoient fait des effets si surprenans, lors qu'il les avoit prononcez, qu'on a cru qu'on pourroit en tirer encore de grands usages en les produisant. Le Sr. Jean Edwards Fellow, du College de S. Jean dans l'Université de Cambrige, vient de donner un essay de Critique sur quelques passages difficiles du Nouveau Testament. Il soutient que S. Matthieu suivoit une Tradition descendue des Prophetes, qui portoit que JESUS-CHRIST seroit habitant de la ville de Nazareth, & que c'est la seule bonne explication qu'on puisse donner à ces paroles, *il sera appellé Nazarien.* Il examine à même tems quelques autres passages, comme le Batême pour les morts, & la predication faite aux esprits qui étoient en chartre. Il paroît aussi un examen de l'ancienne discipline, pendant les trois premiers siècles de l'Eglise. L'Auteur

teur qui veut paroître fort desintereffé, avoie qu'il y avoit des Evêques; mais il donne des bornes si étroites à leur Jurisdiction, & leur egale de si près les Prêtres, qu'on a de la peine à croire que les Evêques voulussent se contenter, d'un titre destitué d'une autorité semblable à celle dont ils jouissent aujourd'hui. Je ne scay pourquoy vous n'avez point parlé des Reflexions de Mr. Alix sur les Eglises de Piémont. Il en a fait de semblables sur l'Histoire des Albigeois, que vous pourrez unir ensemble pour former un extrait, qui fera honneur à vôtre Journal. On traduit & on reimprime icy le Dictionnaire Historique de Moreri, revû & corrigé par Mr. le Clerc. On y fera même des additions considerables, par raport aux hommes illustres & aux faits remarquables de ce pays. Mr. Ray Auteur de cette belle Histoire des Plantes, dont les Journaux ont fait mention, vient de publier un nouvel Ouvrage sous ce titre *Miscellaneous Discourses concerning the Dissolution and Changes of the World, wherein the primitive Chaos, and Creation, the general Deluge, fountains, formed stones, sea-shels found in the earth, subterraneous Trees, mountains, earthquakes, Vulkanoes, the Universal Conflagration, and Future State, are largely discussed and examined.* C'est-à-dire, *Discours sur la dissolution & le changement du monde.*



# T A B L E

## Des matieres principales.

Mois de Mars, Avril, & May  
1692.

<b>P.</b> DAN. HUET, de la situation du Paradis Terrestre.	289
En quel degré de latitude & de longitude étoit placé le Paradis Terrestre.	291
Vallée & ville de Syrie appelée Paradis.	292
Divers sentimens touchant le changement de nom des fleuves du Paradis.	293. & suiv.
Superstitieuse croyance des Indiens touchant le Gange.	ibid.
Opinion de Calvin.	298
EDM. MARTENE de antiquis Monachorum ritibus lib. 5. Collecti ex variis Ordinariis &c.	299
Pourquoy on ne lisoit point autrefois dans l'Eglise R. le Symbole dans le Canon de la Messe.	301
Diverses precautions de Moines touchant la matiere & la preparation de l'Hofstie.	304
Miracle de S. Vandregisile.	ibid.
Expiations pour les accidens arrivez a l'Hofstie.	307
A. D. RECHENBERGI Liber memorialis Prælectionum &c.	308
	Pro-

# T A B L E

Projet & Fragmens d'un Dictionnaire Critique.	311
Utilitez de ce Dictionnaire.	313
Pline & Erycius Puteanus critiquez.	317
Dessin de l'Auteur.	320
Divers defauts & beuvies de Moreri.	321. & suiv.
Eloge de la ville de Rotterdam.	325
M. CHRIST. JUNCKHERI Schediasma historicum de Ephemeridibus &c.	327
Liste de ceux qui ont écrit contre le Journal de Paris.	332
Balzac n'approuvoit point que les femmes étudiaffent.	335
Passage du P. le Moine expliqué.	336
PET. POIRET de eruditione solida &c.	338
Illusions de l'esprit humain.	344
Descartes accusé d'égarement.	345
Comment il faut chercher la verité.	346
Remedes contre la corruption de l'ame.	ibid.
Que les lumieres de la raison sont superficielles.	351
Critique de la Metaphysique vulgaire.	353
S'il faut suivre la conscience errante.	355
Diogenis Laërtii de vitis, dogmatibus, & apophtegmatibus Philosophorum &c.	359
Explication d'un passage d'Epicure.	362
SAM. PRZIPCOWII Cogitationes factæ &c.	367
	Eusebe



T A B L E.

Eusebe critiqué par Przipcovius.	372
Qu'il n'est point permis de demeurer dans une fausse Religion en dissimulant ses sen- timens.	376
Sentimens de Niemericius.	378
Opinion des Sociniens touchant le droit de faire la guerre.	385
J. B. BOSSUET Ev. de Meaux, l'anti- quité éclaircie sur l'immutabilité de l'Etre Divin &c.	391
Veterum aliquot Galliaë & Belgii Scripto- rum opuscula &c.	417
LA BASTIDE Nouvelle version des Pseaumes &c.	424
Extraits de diverses Lettres.	426

F I N

НАУКОВА БІБЛІОТЕКА ОНУ ІМЕНІ І. МЕЛНИКОВА